

ANNEXE 4

Éléments des archives départementales 22 et 29 - Extraits de journaux

Crue du 29 décembre 1821

Source : Journaux – 18 janvier 2001

1821 : le curé voit le pont s'effondrer

29 décembre 1821 : l'Aulne sort de son lit. La crue semble importante, même si rien ne permet aujourd'hui de dire quelles cotes elle a atteint. Une seule certitude : « le pont n'a pas résisté ». Témoignage de M. Durand, curé de Châteaulin à l'époque, qui écrivit le 29 décembre à l'évêché. Cette lettre est extraite de « Notices sur les paroisses », des chanoines Peyron et Abgrall.

« Depuis lundi, je suis assiégé par l'eau dans mon presbytère. A 7 h du soir, je sortais de l'église et, pour rentrer chez moi, il fallut prendre un bain de pieds; je fis aussitôt dresser un pont sur des barriques pour communiquer avec le quai. C'est par là que nous sortîmes pour aller à l'office et en revenir. Mais le lendemain, quand il fut question de sortir pour la messe du jour, mon pont se trouva renversé, j'appelai du monde; on apporta une échelle, je descendis par une fenêtre et, escaladant le mur du jardin, je me sauvai ainsi de ma prison. Je fis de nouveau redresser mon pont, mais l'eau continuant de croître, le renversa une

seconde fois. Relevé une troisième fois, il tint bon. Monsieur Bois voyant ma détresse, m'invita à dîner chez lui; j'acceptai, mais au moment de nous mettre à table, l'eau regorgea dans la salle et dans la cuisine, il fallut décamper, chacun emportant son verre et son assiette.

L'eau continua de croître et le pont (*) de la ville se rompit à 4 h 30. Personne ne périt, quoiqu'il y passât continuellement du monde. Plusieurs personnes qui se trouvèrent de l'autre côté furent obligées d'y coucher.

L'eau séjourna chez moi jusqu'au jeudi matin, mais elle ne se retira pas bien loin et aujourd'hui depuis 4 h du matin, elle entre de nouveau. En se retirant elle avait emporté le plancher de la salle et de la cuisine; mais le vent de ce soir a fait quelque chose de pire, car il a emporté une partie du toit. Me voilà donc entre deux eaux, je ne sais jusqu'à quand. Ma chambre sert donc de cuisine le matin, de salle à manger l'après-midi et de chambre à coucher le soir.

N. B. A la Révolution, le presbytère de Châteaulin fut occupé par l'administration du district et par la sous-préfecture. Le curé l'occupait en 1820. Il était situé à main gauche quand on entre dans la ville après avoir passé le pont.

() Il s'agit du pont bâti. L'actuel pont routier a été inauguré en 1924.*

Crues de août et octobre 1880

Source : Archives départementales 29 – série 29S6 – Crue et inondations

Ponil & Chautais
Département
du Finistère
Brouard-Hemard de l'ouest

26

Canal de Nantes à Brest (2^e Section)

Réparations des avaries causées par les crues de 1880.

ARCHIVES
Canton N^o 78
Division N^o 1384
Liasse N^o 9
Pièce N^o 6
INGENIEUR ORDINAIRE

Demande d'un complément de crédit.
Rapport de l'Ingénieur Ordinaire.

Par des rapports en date des 11 Septembre et 23 Octobre 1880 relatifs aux crues extraordinaires survenues les 22-23 août et 9-10 octobre précédents, nous avons fait connaître les graves dégâts que le débordement des eaux et leur violence firent à ces époques éprouver aux ouvrages de la canalisation.

En effet les eaux du Canal grossies par les pluies torrentielles tombées tout-à-coup, s'élevèrent alors si rapidement qu'en quelques heures elles débordaient les digues & surmontaient les tablettes des écluses.

Ces inondations furent désastreuses.

De longs espaces du chemin de halage furent profondément ravinés; des ruptures de digues se produisirent sur plusieurs points (Lieu N^o 208, 210, 211, 212, 217 & 222); des banquettes de surcote furent enlevées, des talus de digues ainsi que des terre-pleins d'écluses (notamment celui de l'écluse n^o 222) affaiblis, & des ouvrages d'art subirent des dégradations importantes.

Pour réparer ces avaries, nous avons à ces mêmes époques présenté des détails estimatifs comportant les dépenses qu'elles nécessitaient.

Le montant de ces dépenses s'élevait à la somme de 13000 francs. savoir :

Pour la première de ces crues 8000.⁰⁰ & pour la deuxième 5000.⁰⁰. Plus tard, nous avons constaté à la suite des chômage que d'autres travaux de réparations qu'on n'avait pu reconnaître auparavant, étaient à exécuter; de là, conformément aux instructions de M. l'Ingénieur en Chef Sollier, un nouveau détail estimatif sous le rubricage

DÉPARTEMENT
de Finistère

N° 10

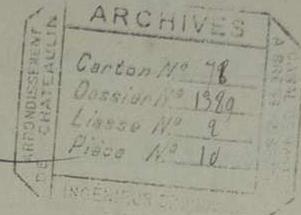
PONTS ET CHAUSSÉES.

ARRONDISSEMENT
de Quimper

M. Rolland Ing^r en chef.

M. Texeme Ing^r ordinaire.

Canal de Nantes à Brest
2^e Section



Carte comparée entre le Pont du Roi (Chef N° 219) et l'édifice de Châteaulin N° 236.



Réparations d'avaries causées par la crue
extraordinaire des 22-23 Août 1880, des
rivières d'Hyères et d'Inlay.

DÉTAIL ESTIMATIF DES TRAVAUX.

à exécuter.

INDICATION DES OUVRAGES.	N ^o des Prix d'applicat.	QUANTITÉS.	PRIX de l'UNITÉ.	DÉPENSES		
				par ARTICLE.	par OUVRAGE.	PAR SECTION de l'AVANT-MÉTRÉ.
<i>Grosses réparations à faire par suite de la crue du 22-23 Août 1880.</i>						
<i>Section de Châteaunin comprise entre la limite départementale et l'écluse de Châteaunin N^o 236.</i>						
<i>Bief N^o 219.</i>						
<i>Débit de cailloux pour encasement des talus</i>	<i>25</i>	<i>78^m.00</i>	<i>0.45</i>	<i>35.10</i>	}	<i>100.63</i>
<i>Transport des débris à la distance réduite de 1500^m</i>	<i>f.c. 21</i>	<i>78.00</i>	<i>0.84</i>	<i>65.53</i>		
<i>Bief N^o 220.</i>						
<i>Débit de cailloux pour encasement des talus</i>	<i>25</i>	<i>55^m.00</i>	<i>0.45</i>	<i>24.75</i>	}	<i>63.15</i>
<i>Transport des débris à la distance réduite de 400^m</i>	<i>f.c. 21</i>	<i>55.00</i>	<i>0.68</i>	<i>37.40</i>		
<i>Bief N^o 221.</i>						
<i>Débit de cailloux pour encasement des talus</i>	<i>25</i>	<i>50^m.00</i>	<i>0.45</i>	<i>22.50</i>	}	<i>64.50</i>
<i>Transport des débris à la distance réduite de 1500^m</i>	<i>f.c. 21</i>	<i>50.00</i>	<i>0.84</i>	<i>42.00</i>		
<i>Bief N^o 222.</i>						
<i>Débit de cailloux pour encasement des talus</i>	<i>25</i>	<i>60^m.00</i>	<i>0.45</i>	<i>27.00</i>	}	<i>81.60</i>
<i>Transport des débris à la distance réduite de 2000^m</i>	<i>f.c. 21</i>	<i>60.00</i>	<i>0.91</i>	<i>54.60</i>		
<i>Bief N^o 223.</i>						
<i>Débit de cailloux pour encasement des talus</i>	<i>25</i>	<i>53^m.00</i>	<i>0.45</i>	<i>23.85</i>	}	<i>64.13</i>
<i>Transport des débris à la distance réduite de 1000^m</i>	<i>f.c. 21</i>	<i>53.00</i>	<i>0.76</i>	<i>40.28</i>		
<i>Bief N^o 225.</i>						
<i>Débit de cailloux pour encasement des talus</i>	<i>25</i>	<i>60^m.00</i>	<i>0.45</i>	<i>27.00</i>	}	<i>72.60</i>
<i>Transport des débris à la distance réduite de 1000^m</i>	<i>f.c. 21</i>	<i>60.00</i>	<i>0.76</i>	<i>45.60</i>		
<i>Bief N^o 227.</i>						
<i>Débit de cailloux pour encasement des talus</i>	<i>25</i>	<i>90^m.00</i>	<i>0.45</i>	<i>40.50</i>	}	<i>99.90</i>
<i>Transport des débris à la distance réduite de 300^m</i>	<i>f.c. 21</i>	<i>90.00</i>	<i>0.66</i>	<i>59.40</i>		
<i>M. Poppey</i>						<i>545.50</i>

INDICATION DES OUVRAGES.	N° des Prix d'appli- cation.	QUANTITÉS.	PRIX de L'UNITÉ.	DÉPENSES		
				par ARTICLE.	par OUVRAGE.	PAR SECTION de PAYENT-mètre.
<i>Repect.</i>					545.50	
<i>Bief n° 228.</i>						
Débit de carrière pour enrochement des talus	25	58 ^m .00	0.45	26.10	74.83	
Transport des débris à la distance résiduelle de 100 ^m	201	58.00	0.84	48.73		
<i>Bief n° 231.</i>						
Débit de carrière pour enrochement des talus	25	50 ^m .00	0.41	22.50	57.00	
Transport des débris à la distance résiduelle de 500 ^m	231	50.00	0.69	34.50		
<i>Bief n° 233.</i>						
Débit de carrière pour enrochement des talus	25	45 ^m .00	0.41	20.25	50.85	
Transport des débris à la distance résiduelle de 400 ^m	217	45.00	0.68	30.60		
<i>Bief n° 234.</i>						
Débit de carrière pour enrochement des talus	25	65 ^m .00	0.45	29.25	76.70	
Transport des débris à la distance résiduelle de 300 ^m	201	65.00	0.73	47.45		
<i>Total</i>					814.87	
<i>Ajoutée pour main-d'œuvre - (Droiturement et rechargement de la partie supérieure des biefs, construction de banquettes etc.)</i>					62.86	
<i>Total général.</i>					877.73	

Le présent détail estimatif montant à la somme de Huit cent soixante sept francs, soixante treize centimes, dressé par l'ingénieur ordinaire soussigné.

Châteaubry, le 13 Mai 1882.
 L'ingénieur ordinaire;
 H. T.

DÉPARTEMENT

du

Finistère

PONTS ET CHAUSSÉES.

ARRONDISSEMENT

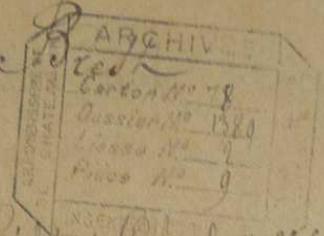
de

Quimper

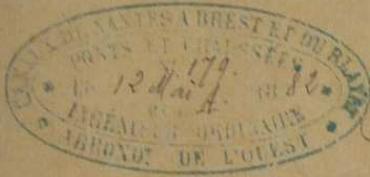
M. *Le Gall* Ing^r en chef.

M. *Levesque* Ing^r ordinaire.

Canal de Nantes à Brest
2^e Section



Cadre compris entre la limite départementale et l'écluse de Châteaulin n° 256.



Réparations d'ovacles cassés par la crue extraordinaire des 9-10 Octobre 1880 des rivières d'Arjols et d'Aulne.

DÉTAIL ESTIMATIF DES TRAVAUX.

à exécuter.

INDICATION DES OUVRAGES.	N ^o des Prix d'appli- cation.	QUANTITÉS.	PRIX de l'UNITÉ.	DÉPENSES		
				par ARTICLE.	par OUVRAGE.	PAR SECTION de l'avant-mètre.

Grosses réparations à faire par suite de la crue des 9-10 Octobre 1882.

Section de Cathaux comprise entre la limite départementale et le Coust du Roi (Bief N^o 219).

Bief N^o 212.

Calat du jardin de la maison éclusière
N^o 212, dégradé.

Recolement de talus en maçonnerie de brique posés à plat Bief N ^o 213.	145	75 ^m .00	0.90	67.50	67.50
--	-----	---------------------	------	-------	-------

Calat intérieur du chemin de halage dégrisé
Carrellement en moellons ordinaires de Schiste
Bief N^o 215.

	151	30 ^m .00	4.00	120.00	120.00
--	-----	---------------------	------	--------	--------

Reconstruction du mur de soutènement en
aval du portin N^o 214.

Maçonnerie de brique en moellons de grès posés à sec (les pierres fournies par l'entrepreneur)	101	94 ^m .38	8.10	764.48	897.50
Carrelage sur de moellons de grès	112	83 ^m .14	1.60	133.02	

Réparation d'une partie du mur de garde
traversé en aval de l'écluse N^o 217.

Maçonnerie de brique en moellons de grès posés à sec, (les pierres à l'Etat)	Dit N ^o 101	31 ^m .42	3.51	110.28	200.72
Maçonnerie de brique avec dalle posée avec moellons de charbon mécanique de Doué ou de Paris et dalle (les dalles à l'Etat)	Dit N ^o 111	5.54	10.07	55.79	
Recolement sur moellons finis avec moellons de charbon hydraulique de Doué et dalle	125	46.90	0.75	34.65	

Purée de maçonnerie en aval de l'écluse N^o 216.

N. Reporter 1285.72

INDICATION DES OUVRAGES.	N ^o des Prix d'application.	QUANTITÉS.	PRIX de L'UNITÉ.	DÉPENSES		
				par ARTICLE.	par OUVRAGE.	PAR SECTION de l'avant-métré.
Perris en schiste. <u>Bief N^o 219.</u>	143	3 ^m . 50	10. 40	36. 40	1385. 12	36. 40
Talut intérieure du chemin de halage, défrisé sur 15 mètres de longueur.						
Encroûtement en mortier ordinaire de schiste	111	30 ^m . 00	4. 00	120. 00		120. 00
<u>Total</u>					1442. 12	
A quoi il convient d'ajouter pour main d'œuvre, reconstruction, exhaussement et consolidation de banquettes de ducts et de perris, encroûtement dragages &c.					451. 38	
Montant total des dépenses pour la 1 ^{re} Subdivision					1893. 50	
2 ^e Partie comprise entre le Pont du Roi (bief N ^o 219) et l'écluse de Châteaulin N ^o 226.						
<u>Bief N^o 223.</u>						
Affouillement dans le talut intérieur du macchepied en amont de l'écluse N ^o 223.						
Déblai de cailloux pour encroûtement des talus	25	12 ^m . 00	0. 45	5. 40		
Grand pont sur défilé à la distance réduite de 150 ^m	f.c. 111	18. 00	0. 84	10. 08		
<u>Bief N^o 227</u>					15. 48	
Réparation du mur garde-gravier en aval de l'écluse N ^o 226.						
Maconneries de schiste avec mortier de chaux de Doué et sable en mortier bunt ou dégrasé	109	8 ^m . 00	16. 30	170. 40		
Maconneries de schiste avec mortier de chaux de Doué et sable en dalle de recouvrement (la pierre à l'Etat).	Débit III	2. 60	10. 06	26. 16		
Maconneries de schiste avec mortier de chaux de Doué et sable en dalle de recouvrement.	111	1. 40	18. 30	25. 60		
					182. 18	15. 48

INDICATION DES OUVRAGES.	N° des Prix d'application.	QUANTITÉS.	PRIN de L'UNITÉ.	DÉPENSES		
				par ARTICLE.	par OUVRAGE.	PAR SECTION de l'avant-métré.
<i>Reporté</i>				132.18	15.48	
Carreaux en ciment de moellons dégrossis	112	8 ^m 00	1.60	12.80		
Carreaux en maillage	113	17.40	4.80	73.92		
Jointement avec mortier de chaux de Doué et sable sur moellons dégrossis	124	8.00	1.10	8.80		
Jointement avec mortier de chaux de Doué et sable sur moellons taillés	125	17.40	0.75	11.55		
Bief n° 228.					289.25	
Remplacement de dalles de recouvrement sur le cours en aval du biefage du bief de l'écluse.						
Massement de dalles avec mortier de chaux de Doué et sable en dalle de recouvrement	111	0 ^m 30	18.30	5.49		
Carreaux en ciment de moellons taillés	113	3 ^m 60	4.80	17.28		
Jointement avec mortier de chaux de Doué et sable sur moellons taillés	124	3.60	0.75	2.70		
Bief n° 229.					25.47	
Affaiblissement dans le bief inférieur du chemin de halage en aval de l'écluse n° 228.						
Dalles de terre franche ou argileuse	62	14 ^m 00	0.24	3.50		
Grand-pied des dalles en ciment à la distance restant de 1 ^m 00	72 n° 1	14.00	0.84	11.76		
Bétonnage et filonnage des canalis	167 n° 1	14.00	2.18	2.52		
Paroiement à plat (le gazoué provenant des terrains en talus)	81	10 ^m 50	0.14	1.57		
Bief n° 231.					19.35	
Remplacement de dalles de recouvrement sur le garde-geroies en aval de l'écluse n° 230.						
Massement de dalles avec mortier de chaux de Doué et sable en dalle de recouvrement	111	1 ^m 26	18.30	23.06		
Carreaux en ciment de moellons taillés	113	12 ^m 18	4.80	58.46		
Jointement avec mortier de chaux de Doué et sable sur moellons taillés	124	12.18	0.75	9.13		
<i>Reporté</i>				90.65	349.55	

INDICATION DES OUVRAGES.	N° des Prix d'appli- cation.	QUANTITÉS.	PRIX de L'UNITÉ.	DÉPENSES		
				par ARTICLE.	par OUVRAGE.	PAR SECTION de l'avant-métré.
<i>Reposés.</i>				90.65	349.55	
<i>Appointement dans le talus intérieur du macchopied dans la courbe de l'écule</i>						
Débit de carrière pour enrochement au talus	27	100 ^m .00	0.45	45.00		
Transport des débris à la distance réduite de 1200 ^m	f.c. 71	100.00	0.84	84.00		
<i>Bief N° 232.</i>						129.00
<i>Remplacemnt de dalles de recouvrement sur le mur en amont du bief par talage de l'écule</i>						
<i>Macromerie de défilé avec mortier de chaux de Doué</i>						
Dalles en dalle de recouvrement	111	0 ^m .36	18.30	6.59		
Carreaux sur de moellons Smith	113	3 ^m .72	4.80	17.86		
<i>Jointement avec mortier de chaux de Doué et dalle sur moellons Smith</i>						
	121	3.72	0.75	2.79		
<i>Bief N° 233.</i>						27.24
<i>Dégrasation et appointement dans le talus intérieur du macchopied dans la courbe de l'écule en amont de l'écule de l'écule</i>						
<i>de l'écule dans la courbe de l'écule</i>						
<i>en amont de l'écule de l'écule</i>						
Débit de carrière pour enrochement au talus	27	90 ^m .00	0.45	40.50		
Transport des débris à la distance réduite de 400 ^m	f.c. 71	90.00	0.68	61.20		
<i>Bief N° 234.</i>						101.70
<i>Dégrasation et appointement dans le talus intérieur du macchopied en aval de l'écule N° 233.</i>						
Débit de carrière pour enrochement au talus	25	60 ^m .00	0.41	24.60		
Transport des débris à la distance réduite de 1200 ^m	f.c. 71	60.00	0.79	47.40		
<i>Bief N° 235.</i>						74.40
<i>Reparation au mur garde-chaussée en aval de l'écule N° 234.</i>						
<i>Macromerie de défilé avec mortier de chaux de Doué</i>						
Dalles en dalle de recouvrement	111	0 ^m .54	18.30	9.88		
Carreaux sur de moellons Smith	113	5 ^m .22	4.80	25.06		
				34.94		681.84

INDICATION DES OUVRAGES.	N ^{os} des Prix d'appli- cation.	QUANTITÉS.	PRIX de L'UNITÉ.	DÉPENSES		
				par ARTICLE.	par OUVRAGE.	PAR SECTION de l'avant-métré.

				Reports.		
				321.94		681.89
Jointement avec mortier de chaux de Darné et sable Sur moellons Smith Bief n ^o 236.	125	5 ^m 22.	0.75	3.91		38.85
Réparations aux terre-pleins de l'écluse et de la culée du portait.						
Sable de rivière y compris emmétrage	348	1 ^m 00	3.54	53.10		
Fagon des endossements.	84	1 ^m 00	0.18	2.70		
						55.80
				Total		796.54
A quoi il convient d'ajouter pour main d'œuvre, reconstruction, exhaussement et consolidation de banquettes de rivés et de perrés, enrochements de ragois &c.						400.00
Montant total des dépenses pour la 2 ^e Subdivision						1196.54

Récapitulation

Subdivision de Cachoir	1893.50
— de Châteaubri	1176.54
Montant total des dépenses.	3070.04

Le présent détail estimatif montant à Trois mille Soixante dix francs, quatre centimes, dressé par l'Ingénieur ordinaire Souffigné.

Châteaubri, le 12. Mai 1862
L'Ingénieur ordinaire
Ch. Souffigné

Crue des 2 et 3 février 1904

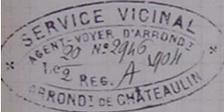
Source : Archives départementales 29 – 1 M 502 – Calamités locales, naturelles ...

Departement
du
Finistère

Service Vicinal

Arrondissement
de
Châteaulin

Service Général



Affaires générales et diverses

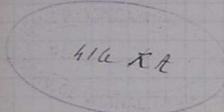


Tableau indiquant les évaluations des dégâts
causés par la tempête et le raz de marée des 2 et 3
Février 1904

Dressé par l'Agent-Voyer d'arrondissement
soussigné.
Châteaulin, le 20 Février 1904

Ladoux

Communes	Lieux	Nature des dégats causés par la tempête	Évaluation des dégats
<u>1^{er} Service Vicinal</u>			
Crozon	Morgat	Chemin vicinal ordinaire N° 2 en Empiètement ravine	60, .
		Chemin de grande Com ^{te} N° 55 - Empiètement ravine et galets Déposés par la mer	50, .
	Hexloch	Chemin de grande Com ^{te} N° 8 en 60 ^m de galets déposés par la mer	30, .
	Grèves de Labor et de Lorzolonnec	Chemins vicinaux ord ⁱⁿ N° 13 et 19 - Empiètement ravine et partie cultivée	40, .
	Grève de Dinan	Chemin vicinal ordinaire N° 34 - Mur de soutènement cult. et 15 ^m rampe d'accès et murets de clôture	200, .
			380, .
Lanvéoc	Grève de Lanvéoc	Chemin vicinal ordinaire N° 6 en Empiètement ravine	40, .
Telgruc	Grèves de Caon et de Lorzolous	Chemin de grande Com ^{te} N° 8 en Empiètement ravine	40, .
		Chemin vicinal ordinaire N° 7 en ul	40, .
			80, .
Saint-Vic	Grève de Lantrez	Chemin de grande Com ^{te} N° 8 en Empiètement en partie cultivée par la mer	40, .
Spézet	Toulacron	Chemin de grande Com ^{te} N° 17 en Empiètement ravine sur 1500 m	500, .
Landeleau	Lannach Moulin Argoff	Chemin de grande Com ^{te} N° 17 en Empiètement ravine sur 20 m	50, .
		Chemin vicinal ordinaire N° 3 en ul 1100 m	200, .
			250, .
Laz	Névez	Chemin vicinal ordinaire N° 3 en Chaussée ravine sur 50 m	40, .
<u>2^e Propriétés communales</u>			
Néant			

Communes	Lieux	Nature des dégats causés par la tempête	Évaluation des dégats
3 ^e Propriétés particulières.			
Châteauneuf		Emblavures en surface inondée de 13 hectares à 500, ^f .	6500, ,
		Maison en chaume détruite	100, ,
		Crêche en chaume abattue	50, ,
			- 6650, ,
Collreoc		Emblavures en surface inondée 7 hectares à 500, ^f .	- 3500, ,
Landelau		Emblavures en surface inondée 20 hectares à 450, ^f .	- 9000, ,
Laz		Emblavures en surface inondée 13 hectares à 450, ^f .	5850, ,
		Une crêche abattue 100, ^f ; 4 pommiers 20, ^f .	120, ,
			- 5970, ,
Plonévez-du-Faou		Emblavures en surface inondée 21 hectares à 500, ^f .	10500, ,
		Deux granges détruites, 1 crêche, 33 pommiers abattus	200, ,
			- 10700, ,
Saint-Goazec		Emblavures en surface inondée 25 hectares à 480, ^f .	12000, ,
		Pommiers abattus, 15	200, ,
			- 12200, ,
Saint-Thois		Emblavures en surface inondée 3 hectares à 500, ^f .	1500, ,
		Pommiers abattus 9	50, ,
			- 1550, ,
Spézet		Emblavures en surface inondée 7 hectares à 500	3500, ,
		Pommiers détruits	100, ,
			- 3600, ,
Plonévez-Forzy	Le Riz	Emblavures par la mer de bois de chauffage, légumes	- 500, ,
Quinerc'h	Gorriquer	Maison abattue par la tempête en février	- 3000, ^f //
total			16770, ,

Crue des 2 à 5 janvier 1925

Source : Archives départementales 29 – 1M499 – Calamités locales, naturelles ...

Spézet, le 1925

Inondations des 2 - 3 - 4 et 5 janvier 1925

Relevé nominatif des sinistrés, nature et montant des dégâts occasionnés aux habitants de la commune

1° Propriétés immobilières : néant.

2° Propriétés mobilières :

N° d'ordre	Noms et prénoms domiale des sinistrés	Nature des dégâts occasionnés	Montant des pertes Subies.	
			en lettres	en chiffres
1°	Robeac Jeanne à Poubran en Spézet	17 mètres cubes de sable de mer pour l'aménagement des terres à 30 ^x le m ³ .	vingt dix francs - 510	510 ^x
2°	Mme. Jewel Briand née Le Guec à Halescoats	10 mètres cubes de sable de construction à 20 ^x le m ³ .	huit cents francs 800	800 ^x
3°	Goum François à Jelaë en Spézet	20 mètres cubes de sable fin pour aménagement des terres à 30 ^x le m ³ .	six cents francs 600	600 ^x
4°	Jaffré Yves au Bourg de Spézet	9 mètres cubes de sable de mer pour aménagement des terres à 20 ^x le m ³ .	cent quatre vingt francs 180	180
			1910	
			total	1910 / 2090

No d'ordre	Nom, prénoms et domicile des sinistrés	Nature des dégâts occasionnés	Montant des pertes subies.	
			Report 1910	2090
5	Le Roux Guillaume à Breivily en Spézet	9 mètres cubes de sable de mer pour aménagement des terres à 20 ^x le m ³	1910 cent quatre vingt francs	180
6	Le Plessis Yves forgeron au bourg.	5 troncs de peupliers à une valeur de 20 ^x la pièce.	cent francs	100
7	Baro. Moal negociant en grains à Gout-briffen	26 hect. 55 de vigne à 60 ^x l. hecto. 5 barriques fides d. une contenance de 228 litres, parties à la dérive à une valeur de 10 ^x l. une 3 barriques fides d. une contenance de 200 litres à 35 ^x l. une une 1/2 barrique de 136 ^l à 25 ^x 1 chaudière 2 bras de manège avec chaînes et tenants fer. à 10 ^x l. un. 49 quintaux avoines payés à raison de 77 ^x le quintal et endommagés à raison de 57 ^x le quintal - 150 quintaux parrasins payés à raison de 86 ^x le quintal et endommagés à raison de 66 ^x le quintal - 12 fanes à 10 ^x . - 8 bidons de huile à 7 ^x fo. 4 mètres cubes de foin à 10 ^x le m ³	1593 200 105 29 80 20 1279 9900 120 60 60 18468	16.558 16.558 18.468 18.468

Mairie
DE
SPÉZET
(FINISTÈRE)

Spézet, le

192

N ^o ordre	Nom - prénoms et domicile des sinistrés.	Nature des dégâts occasionnés	Montant des pertes subies
	Baro Abocel (suite)	2 cordes de bois de chauffage à 40 ^v . l. une	18.468 ^x 18.468 ^x
	Le Cam Gabriel chef de gare Spézet	9 poutres à 10 ^v l. une 1 corde de bois de chauffage à 40 ^v l. une legumes divers d. une valeur de	140 90 70 40
		Total général	19128 ^x
		Total. 18.468	
		Total. 18.468	
		Total: 18.468	

16 4/18
140
16 5/18

Ordonné le présent état à la somme de Deux mille neuf cent vingt huit francs

à Spézet le 9 août 1928
Les répartiteurs, Bail Zimicoy Breuil Parquet
Bouay

Le contrôleur,



Relevé nominatif et estimatif des dommages
causés par les inondations de janvier 1925.

Propriétés immobilières.

Noms, Prénoms et Demeures des Propriétaires	Nature des dégâts	Valeur des dégâts
1. Morvan, Jean-Marie au Roz en Glédou-Pohou	détérioration d'un champ de blés cultivés évalués à 1.000, - 1.000	1000
2. Le Roy, Jean, à Kergoff en Glédou-Pohou	un champ de blés, d'un hectare, complètement dégradé 450	450
3. Comte du Laz Fratulo	dégâts au four de moulin Glaz évalués à 600, - 600	600
4. Gloare, Louis, à Hirany en Glédou-Pohou	un champ de blés tout ravagé, d'une contenance d'un hectare 450	450
5. Broader, Pierre, à Storvalley en Glédou-Pohou	un hectare $\frac{1}{2}$ de blés complètement dégradés et enlevés 700, - 700	700
6. Morvan, Louis, au Mor en Glédou-Pohou	un champ ensemencé tout dégradé, toute la terre arable, les engrais et la semence ont été enlevés, il ne reste plus que les rochers 600, - 600	600
7. Veuve Pasquet demeurant à Grézet	chute d'un pignon d'une maison, en très bon état, et effondrement de la toiture le 4 janvier 1925 par les inondations 3.200, - 3.200	3200
à reporter 7.000		7000
6.100		

à Reporter . . . 7.000 7000
 Dégâts mobiliers . . . 6.100,

Noms, prénoms et demeures des victimes	Nature des dégâts	Valeur des dégâts
Jaouën, Louis, à Mervalley, en Gléden-Pohr	12 mètres cube de foin, 4 charrettes de betteraves cette fagots, 1000 kilos de paille 900, 900	900
Broader, Pierre, à Mervalley, Gléden-Pohr	10 charrettes de foin, 6 charrettes de rutabagas 540	540
Leon, Yves, à Pont- briffy, en Gléden-Pohr	2000 kilos de foin (560 ⁵) complètement avarié, du bois kalau (80 ⁵) 640, 640	640
Bon, Henri, au ster, en Gléden-Pohr	2500 kilos de foin, 2 charrettes de rutabagas, 2 ch. de foin 3 sters de bois, 50 fagots 1280, 1280	1280
Laporte, Jean, à la Roche, en Gléden-Pohr	des légumes et de la farine pour	60
Morvan, Louis, à Mervalley, en Gléden-Pohr	quelques vêtements (d'enfants surtout), jardin complètement dévasté, poireaux enlevés et tout le pauvre ménage abimé par les eaux; (toute la famille, comprenant le père, la mère et trois jeunes enfants a été contrainte de quitter la demeure pendant 2 jours et 3 nuits. Le chef de famille étant ouvrier-bucheron, a été obligé de chômer pendant 8 jours ne pouvant aller à son travail)	800
Péron, Jean, M. à Pont- briffy, en Gléden-Pohr	1 barrique de cire, une charrette endommagée et de la paille avarié 410	410

Total, 11.540 11600 francs



Établi et arrêté le présent relevé par nous membres de la commission d'enquête, le 9 août 1925.
 Le Maire de Gléden-Pohr, Le Conseiller, Les Représentants,
 Calan [Signature] [Signature] [Signature]

Relevé nominatif et estimatif des dommages

causés par l'inondation de Janvier 1925 aux Habitants de la Commune
 Dressé le 4 août 1925 par la commission des Répartiteurs
 et Monsieur le Contrôleur des Contributions directes

La Commission vu la déclaration des sinistres et leur modération
 dans l'estimation de leur perte ou dégradation considère qu'il n'y a pas
 lieu de modifier les évaluations déjà faites - fixe comme suit
 le tableau nominatif et estimatif des dégâts

N°	Nom prenom du sinistré	domicile	Montant des Dégâts ou perte		
1	Le Bon Joseph	a Fenity Raoul en Landeleau	4400	4.400	4.400
2	Le Bon Yves	a Fenity Raoul en Landeleau	3080	3.080	3.080
3	Le Boulch Yves	a Fenity Raoul en Landeleau	1900	-1.900	1.900
4	Le Bras Guillaume	a Fenity Pont-piffen en Landeleau	550	550	550
5	Briand Jean	a Fenity Raoul en Landeleau	575	575	575
6	Cotin Jean	Grains au bouly Landeleau	1960	1.960	1.960
7	Collibert Joseph	a Moulin Papien en Landeleau	2830	2.830	2.830
9	Le Guern Yves	au Stang en Landeleau	200	-	
10	Derrien Henri	a Pont du Stang en Landeleau	500	500	500
11	Laporte Guillaume	a Fenity Raoul en Landeleau	450	-	450
12	Ababi Francois	a Pont du Stang en Landeleau	400	-	400
13	Pédelec Veuve ne le Roy	a Pont du Stang en Landeleau	600	600	600
Total Général des pertes et dégradations causées par l'inondation			17.440	17.214	16.398

Certifié sincère et véritable à Landeleau

le 4 août 1925

Les Répartiteurs

Boucard
Ruandou
J. Balpe
deunee

Le Maire

Le Contrôleur des Contributions directes

Yves



Propriété mobilière
 nature des dégats
 Terrain presque recouvert par l'eau
 évaluation
 500

Laudelcan le 13 Janvier 1921
 Le Maire
 J. H. [Signature]

Commune de Laudelcan Département Finistère		État des Sinistres	
Noms et Prénoms des sinistrés	Propriété immobilière nature des dégats	évaluation	
Le Bon Yves Ecluseur Sinité Raoul Laudelcan	Neant	Neant	
Le Bon Joseph Cultivateur Sinité Raoul Laudelcan	un Hectare de terre ensemencé en blé complétement brulé Arbres fruitiers (Pommiers de racines) Haies démolies	1500 - 600 - 300 -	2400 *
Le Bras Guillaume Cultivateur Sinité Pontifin Laudelcan	Ensemencement Compromis	150 -	
Le Bras Guillaume Cultivateur Sinité Raoul Laudelcan	un hectare 1/2 de terre ensemencé complétement brulé	1500 -	
Bouard Jean Cultivateur Sinité Raoul Laudelcan			
Leport Guillaume Cultivateur Sinité Raoul Laudelcan	Ensemencement de 2 ans de terre Compromis	150	
Collobert Joseph Cultivateur moulin Papin Laudelcan	Ensemencement de 1 hectare Compromis maquis (pommiers)	400 - 200 -	600
Madame veuve veu delec à Pont du stang Laudelcan			
Mlle François employé de commerce Pont du stang Laudelcan			

4500

listes de l'Inventaire 1925

Propriétés mobilières
nature des objets

évaluation

Legumes - Rutabaga et navets 12 charrettes	600
Fournage - foin 5000 kgs.	600
Fournage foin séché 10 000 kgs.	1000
Bois	400
Roulier	300
Hers	100
Harnais	80
	3080

fournage emporté - paille et foin 10000 kgs	2000
---	------

évaluation total * 4400

fournage	400
Report de la 1 ^{re} partie	150
Total Général	550

fournage endommagé	200
Legumes emportés	100
Fournage du mobilier de la maison d'habitation	100
Report de la 1 ^{re} partie	1500
Total Général	1900

Une porc pini	200
fournage endommagé	75
mobilier de la maison recouvert d'eau	300
Total Général	575

fournage endommagé	200
Mobilier -	100
Report de la 1 ^{re} partie	150
Total Général	450

Cidre pini (2 barriques)	250
fournage complètement emporté	1000
fournage de linge emporté	120
bois de chauffage	160
Mobilier de la maison d'habitation recouvert d'eau	700
Report de la 1 ^{re} partie	600
Total Général	2830

fournages manqués	600
-------------------	-----

fournages manqués	400
-------------------	-----

10485
1960
12445
22905

F. S. P.

Noms et Prénoms des héritiers

Journe Henri Collignon
Font du stang Jan Selan

Propriétés Immobilières
nature des objets

évaluation

--	--



1925 : c'est la première crue du siècle recensée par les archives du canal de Nantes à Brest. Mais d'après les photos et témoignages retrouvés, il semble en fait que cette crue se soit déroulée en deux temps : fin décembre 1924 tout d'abord, puis début janvier 1925. Là, l'eau est restée huit jours. Difficile en revanche d'évaluer les cotes, les documents étant peu nombreux. On sait simplement que cette crue était plus importante que celle de 1990. L'eau a envahi les quais, drainant avec elle les pavés de la chaussée. Ces pavés ont alors été récupérés par des riverains qui ont confectionné des murets pour tenter de protéger leurs habitations. « C'était la période des récoltes et l'eau est restée bloquée en centre-ville avec les foins ».

Crue(s) de 1929

Source : Archives départementales 29 – 1S79 – Dommages causés par l'hiver

Année des dommages	Désignation des chemins endommagés	Désignation des Communes	Nature des dommages	Travaux de reconstruction effectués ou prévus	Montant des dépenses à la charge		Secours accordés par le Département (ou la Commune) pour réparation des dégâts et montant des sommes affectées
					du département	de la Commune	
<u>1^o G.C.</u>							
1929	G.C. 8	Châteaulin	Fortes érosions sur 500 m par les eaux -	Réparation de la chaussée et des accotements et fossés	2000	..	1123.95
d°	G.C. 63	Olmedun, Olvrien	Écroulement du Pont de Kerharo	1 ^o pont provisoire 2 ^o réparation du pont	13000 8600	..	13033.35 ?
<u>2^o V.O.</u>							
1929	V.O. 2 V.O. 5	St Légal. Quimérech	Écroulement du Pont du Pont de Buis	1 ^o pont provisoire 2 ^o réparation du pont	4500 ?	7500 1500 37500 32500	1500 2100 ? .
18 JANV 1930							
L'Ingénieur Bury							

Service Vicinal
Arrondissement de
Châteaulin

Service général

Carton N° 2
Dossier N° 9
Liasse N° 5
Pièce N° 14



Affaires générales et diverses

Etat des dommages causés par les sinistres survenus en 1929

Année du dommage	Designation des chemins endommagés	Designation des Communes	Nature des dommages	Travaux de reconstruction effectués ou prévus	Montant de la charge		Sacrifices imposés pour réparation de dégâts
					du départ.	de la Commune	
1929	G.P. 8	Châteaulin	Fortifications sur 500m par le camp	Réparation de la chaussée, des accotements et fossés	2000,	1123,75
- 2	G.P. 14	Leugnac et Locmaria Boirie	3 quarts de cône du pont de Kerwallou démolis par les crues culée une grande effondrée	3 quarts de cône à reconstruire - Fondation de la culée à reprendre en sous-œuvre	4000,
	G.P. 36	Châteaulin	Démolition d'une partie du mur de soutènement du S.C. 36 aux abords du pont du Roy	Reconstruction de la partie du mur démolie	1000,	1000, ..
	G.C. 63	Plomodiern et Floeven	Effondrement du pont de Kerkaw	1° Pont provisoire 2° Réfection du pont	13000, .. 86000,	13033,35
	G.C. 72	St Ehois	Fondrières sous chaussée entre les points 11 ^{km} et 11 ^{km} 100	Construction d'aqueduc de drainage sous chaussée et remise en état de la chaussée	2000,	2000, ..
	V.O. 2	Limerch et Segal	Effondrement de l'arche centrale au pont de Ey Beuz	1° Pont provisoire 2° Réfection du pont	15000 22000	..	15000, ..
	V.O. 5	Dineault	Effondrement de la tête amont de l'aqueduc du Brinstin	Réfection de l'ouvrage	1500	..	1500, -
	V.O. 11	Plomodiern	Destruction d'un aqueduc de 0.30 x 1.00 à Gouvi Coulhoat	Reconstruction de l'ouvrage	3000
	V.O. 1-4-5-9	Plomodiern	Toutes dégradations dues au débouchement de la circulation au S.C. 63 (Dupuis du pont de Kerkaw)	Reparations de chaussées	4500,	4500, ..
	V.O. 8	Poscanvel	Effondrement de l'étang de Hervea. Vers ce marécage se jette un 11 ^m de large et 11 ^m de haut sur un double pont de 4 ^m 50	Travaux d'urgence en cours Programme de reconstruction établis (d'une culée bétonnée) rétablissement de maçonnerie en ciment pour le pont à la charge pour le marécage	10000,	à compléter par travaux effectués mais à ordre Commune de Poscanvel
	V.O. 1	Leugnac	Ponceau des m. d'entretien près village de Kerwallou démolie par une crue surabondante de l'eau	Pont provisoire en bois installé - Pont définitif à construire	8000,

Châteaulin, le 24/1/1930
L'agent-voyer principal

SERVICE VICINAL

NOTE

FINISTÈRE

Reparation de dommages causés par calamités publiques en 1929

Carton N° 2
Dossier N° 9
Classe N° 1
N° 764

Année du dommage	Designation des chemins endommagés	Designation des Communes	Nature des dommages	Travaux de reconstitution effectués ou prévus	Montant des dépenses à la charge		Facettes imputées par le Département (dans la limite des crédits affectés)
					du département	de la Commune	
1929	V.O. 2	Luzimery	Effondrement de l'arc central du pont de Ty-Buz	Reconstruction de l'ouvrage	-	-	-
-	V.O. 5	Dineault	Effondrement de la table au pont de l'acqueduc du Rouistin	Refection de l'ouvrage	-	1500..	-
-	V.O. 11	Plouodivy	Destruction d'un aqueduc de 0.80/1.00 à font Toullouat	Reconstruction de l'ouvrage	-	3000..	-
-	V.O. 1,4,5,9	- do -	Forts de gradations plus, au débouchement de la circulation du G.C. 63 (Rue du pont de Kularo) -	Reparation de divers	4500...	-	4500... (Crédit d'entretien du G.C. 63)

Chateaulin le 18/avril 1930

Letto

SERVICE VICINAL

NOTE

FINISTÈRE

Service Vicinal

Affaires générales et Diverses

Calamités publiques en 1929

Chateaulin, le 18/4/30

Évaluation des dommages

Carton N° 2
Dossier N° 9
Classe N° 1
N° 764

Année du dommage	Designation des chemins endommagés	Designation des Communes	Nature des dommages	Travaux de reconstitution effectués ou prévus	Montant des dépenses à la charge de		Facettes imputées par le Département (dans la limite des crédits affectés)
					du département	de la Commune	
1929	G.C. 22	Saint-Céaire	Fendure de la chaussée entre le point de 1.00/1.00	Reconstitution d'aqueduc de 2m de long et chaussée en état de la chaussée	20.00	-	20.00
1929	G.C. 36	Chateaulin	Démolition d'un pont de 26 m de long au point de 1.00/1.00 (pont de bois)	Reconstitution de la partie de 10 m de long	1000	-	1000

J. Ludevin

J. Ludevin

Monsieur J. Ludevin, principal à Chateaulin

Crues de 1935-1936

Source : Archives départementales 29 – 29S6 – Crue et inondations

Note à Monsieur l'Ingénieur
Dégâts aux Routes Nationales submergées par les inondations.

La chaussée de la Route Nationale n° 165 de Nantes à Fudierno a été submergée sous une hauteur d'eau de 30 ^{cms} environ à partir du P.K. 53, sur une longueur de 200 m, le 6 janvier 1935.

L'inondation a duré 10 heures environ.

Aucune mesure spéciale n'a été prise pour rétablir la circulation qui n'a d'ailleurs pas été coupée.

Le passage des piétons a été facilité par la pose de dalles en béton sur le trottoir aux points où ce dernier était inondé.

Le passage des voitures a continué; un agent a été placé pendant un moment de la journée pour indiquer aux voitures qu'elles devaient ralentir l'allure pour traverser la partie inondée.

Dans la soirée, le niveau de l'eau dans la rivière ayant baissé, la route s'est dégagée très rapidement.

Quimper le 16/1/1936.
L'Ing. des T. P. E.
Ouvrier

Inondations

Note Mensuelle du 6/1/38

Riviere d'Aulne
Canal de Nauts à Brest

Les crues de la riviere d'Aulne en 1937-38 ont ete d'importance moyenne, et ne sont nullement comparables aux crues exceptionnelles de 1929.

La vallie de la Riviere d'Aulne est renveree, le chaux d'inondation est peu etendu.

Le ruis debordant les digues de halage et de corche halage ont submergé les Terrains riverains - prairies et terres labourables, et y ont refouille quelques jours.

Les agglomeration n'ont pas ete atteintes par la crue. (a Chateaubri quelques caves basses ont ete inondees par les eaux infiltrées)

Sur une crue situie au ne point bas entre Chateaubri et Port Lannay la hauteur de l'eau au 27 de chemin a ete de 0^m15.

Ette qui avance plus particulièrement la situation des Routs Nationaux.

La RN 170 a ete submergé du 1^{er} janvier au matin au 2 janvier au soir soit pendant environ 36 heures sur une longueur de 1^{km} entre Chateaubri et Port Lannay. La hauteur de l'eau sur la chaussie a ete de 0^m9 au maximum.

Pendant ette submersion la circulation a ete deviee entre Chateaubri et Port Lannay par la RN 787 et le Chemin GC 48 - (circulation des Parcours de 2^{km}) - Aucun accident ni incident ne se sont produits.

Remarque - La RN. 170 n'a subi aucun dommage appreciable. Le revêtement de la Chaussie ne parait pas avoir souffert d'une maniere sensible

Note - Les crues de cette importance ne sont pas exceptionnelles - Le niveau de l'eau etait de 1^m inferieur à celles atteintes par les crues de 1929 les plus fortes connues -

[Signature]

Crue de février 1966

Source : Journaux – 18 janvier 2001

1966 : le bateau-lavoir sous l'eau

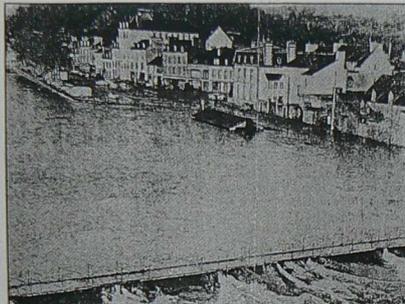


L'accès à Port-Launay est dévié par la route de Pleyben.

Jeudi 24 février 1966, les pluies sont incessantes. Elles se renforcent encore dans la nuit. Résultat : samedi 26 février, le canal qui monte régulièrement depuis deux jours prend ses

aisses sur la chaussée. A 11 h, il atteint sa hauteur maximum de 1,98 m sous le pont routier, la décrue commençant dès le début de l'après-midi.

Comme toujours, la route reliant Châteaulin à Port-Launay



1966 : à 11 h, le 26 février, l'eau a atteint son maximum, à savoir 1,98 m. Le bateau-lavoir est noyé.

est inondée et coupée à la circulation. De l'autre côté, juste devant l'actuelle Maison pour tous, le bateau-lavoir de l'époque est sous les eaux. Seul le toit flotte encore.

Le coefficient de marée est fai-

ble et, de toutes les crues recensées, c'est sans conteste la moins impressionnante. Malgré tout, les riverains situés sur le quai Charles-de-Gaulle ont dû écopé de 10 à 15 cm d'eau dans leurs maisons.

Crue de février 1974

Source : Archives départementales 22 – 1028W31 -

RM/MB
PRÉFECTURE DU FINISTÈRE
DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES
29 107 QUIMPER
2ème Bureau

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
QUIMPER, le 27 NOV. 1975 19
LE PREFET DU FINISTÈRE
à
Monsieur LE PREFET des COTES-du-NORD
Cabinet
22024 SAINT-BRIEUC

OBJET : Inondation de la pisciculture exploitée par
M. QUENEHERVE Yves au lieudit "Le Moulin des Prés"
en PLOURAC'H.

La pisciculture exploitée par M. QUENEHERVE Yves au lieudit "Le Moulin des Prés" en PLOURAC'H a subi de très graves dommages du fait des inondations des 11 et 15 février 1974.

La responsabilité du Département du Finistère est mise en cause par M. QUENEHERVE qui soutient que le sinistre provient de l'insuffisance du débouché offert par un pont construit pour le franchissement de l'Aulne par le C.D. n° 254 à proximité de la limite séparative des deux départements.

En vue de rassembler le maximum de renseignements sur cette affaire, je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître, dans les meilleurs délais, si, à votre connaissance, M. QUENEHERVE a demandé et obtenu une aide quelconque au titre de victime d'une catastrophe naturelle.

Au cas où vous disposeriez d'éléments de dossier susceptibles d'être utiles à mon Département comme défendeur dans l'instance qui sera vraisemblablement formée contre lui, je vous serais obligé de bien vouloir m'en faire parvenir copie.

Pour le Préfet,
LE SECRETAIRE GENERAL,

Saint-Brieuc, le 5 DEC. 1975

27 NOV. 1975

N° 11016
Clt : 995 028

ML/DH

minute

orage des 11 et 12/2/74

Le PREFET des COTES-du-NORD

à

Monsieur le PREFET du FINISTERE
Direction des Affaires Financières
2ème Bureau

29107 - QUIMPER -

OBJET : Inondation de la pisciculture exploitée par
M. QUENEHERVE Yves au lieu-dit "Le Moulin
des Prés" en PLOURAC'H.

REFER : Votre lettre en date du 27 novembre 1975.

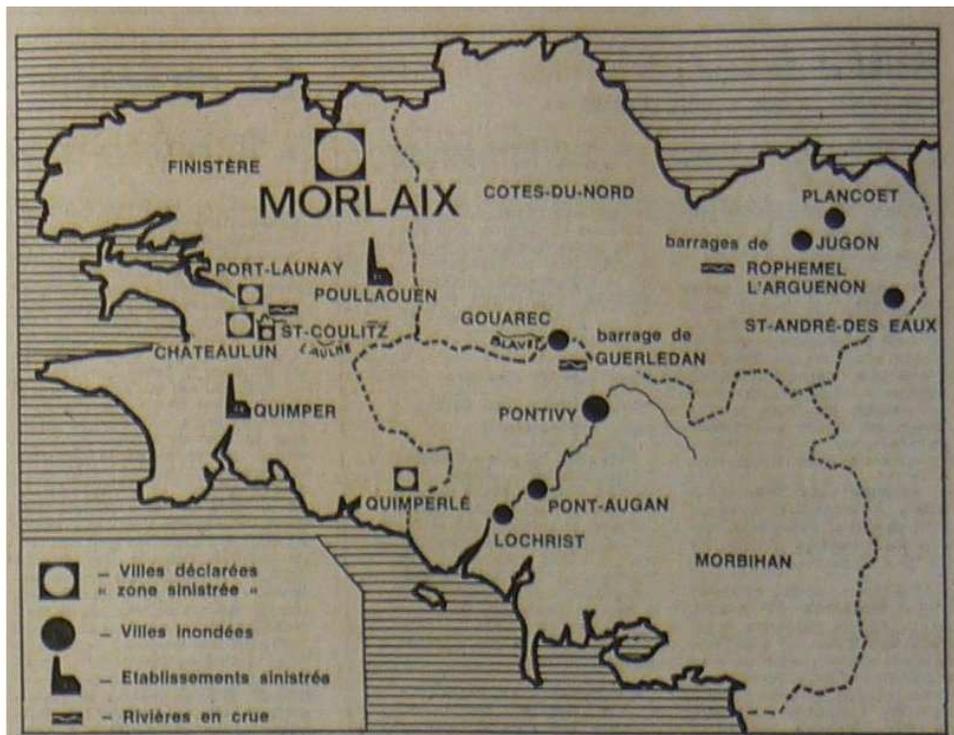
Par correspondance citée en référence, vous avez bien voulu appeler mon attention sur la pisciculture exploitée par M. QUENEHERVE Yves à PLOURAC'H qui a subi de très graves dommages lors des inondations des 11 et 12 février 1974.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'intéressé n'a obtenu aucune aide au titre de victime d'une catastrophe naturelle.

En effet la commune de PLOURAC'H n'a pas été déclarée zone sinistrée à la suite des inondations du mois de février 1974.

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet,
Directeur du Cabinet.

Signé : Jacques-André LESNARD



FINISTÈRE : L'AULNE EN CRUE

Châteaulin touché à son tour

A CHATEAULIN, Port-Launay et Saint-Coulitz, dans la nuit de lundi à mardi, la crue de l'Aulne a inondé plusieurs quartiers et, en quelques heures, les abattoirs Doux, Négobeuré et Gilap ont été envahis par 50 cm. d'eau, mettant plus de cent personnes en chômage partiel. Quant à la passerelle de Pen ar Pont, à Châteaulin, elle partait en pièces hier après-midi. Inquiets, les riverains et le personnel de l'Équipement se demandent si elle résistera longtemps à la pression de la crue.

Une réunion, hier à la mairie, a délimité le périmètre susceptible d'être compris dans la zone qui sera déclarée sinistrée aujourd'hui par le préfet.

A POULLAOUEN, un million d'alevins ont été emportés par les eaux qui recouvraient de plus d'un mètre les bassins de la pisciculture Chevance.

Dans les fermes de l'Ecluse, dans le Pohér, quelques porcelets et des lapins ont péri noyés. Le gros bétail a pu être sauvé.

A QUIMPER, les entreprises de la zone industrielle de l'hippodrome, qui avaient fait évacuer leur personnel lundi après-midi, ont repris leurs activités hier. Cependant, la laiterie Entremont a été gênée par d'importants retards dans le ramassage du lait, les chemins ruraux étant dans bien des cas impraticables.

La papeterie Bolloré, à Lestonan-Odet, a pu remettre en marche l'un des groupes de machines submergés. L'autre groupe est arrêté pour huit à dix jours. Il faudra expédier certains appareils délicats à Nantes, pour nettoyage et révision.

A QUIMPERLÉ : 1 m. 50 d'eau sur le quai Brizeux. Lundi soir,

à l'heure du flux, le niveau des inondations a atteint celui qui avait été enregistré en 1925. Les dégâts sont très importants. Plusieurs maisons ont été inondées et il a fallu transférer les munitions qui se trouvaient dans les caves de la gendarmerie envahie par les eaux. Le niveau a baissé dans la journée d'hier pour laisser apparaître des chaussées complètement défoncées. Les travailleurs des usines qui avaient été mis en chômage technique lundi ont pu reprendre normalement le travail.

A ARZANO, l'Ellé a sapé le mur de protection de la pisciculture du Zouliou. Une brèche de 8 m. de long s'est ouverte. Toutes les installations ont été noyées sous l'eau boueuse et plusieurs dizaines de milliers de truites se sont échappées des élevages.

Châteaulin et Port-Launay sous les eaux



La crue de l'Aulne a atteint Châteaulin et Port-Launay lundi soir, et hier les quartiers bas des deux communes étaient encore sous les eaux. Des dégâts ont évidemment été occasionnés par l'eau, notamment aux abattoirs Doux.

Finistère : une addition qui sera lourde

QUIMPER. — La dépression étant remontée vers le nord, la tempête a épargné le Finistère qui a apprécié cette journée mi-figue mi-raizin et qui en a profité pour panser ses blessures et dresser un premier bilan de cette catastrophe.

C'est à Morlaix que la facture sera la plus élevée et cette constatation ne surprendra personne : 20 millions de francs. « C'est un chiffre raisonnable », dit-on à la Préfecture. Un chiffre qui n'est certes pas définitif et qui ne reconnaît pas la totalité des pertes. C'est ainsi que les calamités agricoles ne sont pas totalisées sur la même feuille. Or, le Génie Rural, de son côté, a estimé que le préjudice subi par les pisciculteurs de l'arrondissement de Morlaix se montait à cinq millions de francs...

A cette somme, il faudrait encore ajouter les 15.000 poulets de Sizun et les dizaines d'hectares de cultures légumières sous les eaux.

S'il est encore bien difficile d'établir un bilan des pertes dans la pisciculture du Finistère, une des plus importantes de France, on peut toutefois affirmer qu'il ne sera pas loin du milliard d'anciens francs.

A Quimper, où la zone industrielle a quelque peu souffert, ce sont les Papeteries de l'Odéa qui présentent la facture la plus élevée (un million de francs) et les Salaisons Gouffès (300.000 F.).

A Châteaulin où l'on s'explique mal la crue subite de l'Auine (60 centimètres en une demi-heure), on n'a pas encore pu chiffrer les dégâts avec précision.

Il en est de même à Quimperlé où les particuliers ont le plus souffert de la colère de l'Ellé et de l'Isolé.

A toutes ces sommes importantes, il faudra ajouter celles des frais téléphoniques, de la voirie et des installations portuaires enfoncées par la mer. Rien qu'à Audierne, la reconstruction d'une digue solide protégeant le port coûtera entre six et huit millions de francs.

En ce début d'année, le Finistère présentera aux Pouvoirs Publics une addition lourde qu'il entend voir régler rapidement.

LA MER REJETTE DEUX CADAVERES. — Lundi, c'est le cadavre d'un marin d'Étel, M. Pierre Meillarec, 29 ans, qui a été découvert sur la côte de Moëlan-sur-Mer (Finistère). Le jeune homme avait disparu dans la soirée du 1^{er} janvier après une chute dans le port. Hier, sur la grande plage de Quiberon, la mer a rejeté le corps de M. Alphonse Boudic, 46 ans, qui avait fait mardi une chute accidentelle dans le port.



Châteaulin : la grande lance pour le nettoyage.

Châteaulin : les eaux baissent... le saumon remonte

Ca baisse, ça baisse... L'Auine a charrié des millions de tonnes d'eau depuis lundi. La plus belle rivière à saumon de France vient de subir une crue comme peut-être les plus vieux riverains n'en avaient jamais vue depuis le début du siècle. On a tout dit d'ailleurs dans ce journal des méfaits du flot descendu par la vallée des montagnes armoricaines. Toute la population, traumatisée par ce déchaînement naturel, avait fini par oublier l'ouverture prochaine de la pêche.

C'est une date pourtant à Châteaulin que celle qui autorise tous les Simon-Pierre de la région à se donner rendez-vous sur les chemins de halage. Ce premier matin au bord de l'eau, on le prépare habituellement avec autant d'impatience que de minutie.

Cette année, rien encore. Depuis des jours, on pompe l'eau au fond des caves, on retire de la rivière des arbres arrachés par la crue, on lave le carreau des magasins que la boue a maculé, on évalue le désastre, on remplit des dossiers pour obtenir des secours.

Ceux qui n'ont pas été sinistrés vont donner un coup de main aux autres qui ont parfois tout perdu.

Pendant ce temps-là, pourtant, les saumons remontent. L'abondance des eaux est une bénédiction pour eux. Elle favorise le retour aux frayères, ces endroits privilégiés où les poissons d'argent viennent se reproduire. Si bien qu'il ne serait pas étonnant que les premiers coups de gaulé de la saison se traduisent par un excellent bilan en fin de journée.

Des Anglais, des Belges des Allemands

Parce que l'on fera le bilan, bien sûr. Pour la deuxième année consécutive, en effet, la municipalité de Châteaulin, la société de pêche locale et l'office touristique organisent, à partir de samedi matin et jusqu'au dimanche 24 février, un champion-

nat international de pêche sportive au saumon. C'est une manifestation à laquelle même les pêcheurs étrangers accordent déjà un vif intérêt. Il suffit pour en juger de noter que les chambres disponibles dans les établissements hôteliers de la région ont été louées pour une bonne part à des Anglais, des Belges, des Allemands. Autant de sujets avertis de la réputation salmonicole de l'Auine.

Sous l'œil de Brigitte

Comment retrouveront-ils leurs lieux de pêche préférés, ces habitués et néanmoins experts ? Dans un bon état, on peut l'espérer. La furure de l'eau s'est tirée nettement tempérée. La décrue peut aller aussi vite que la montée du débit de la rivière. Et même si l'onde n'est pas aussi claire que de coutume, le cours de la rivière aura sans doute retrouvé son lit d'ici à samedi. Ce ne serait que justice rendue à ceux qui, depuis quelques jours, tremblent en craignant que la délugé n'annule tous les efforts qu'ils ont consacrés à l'organisation du concours. Un concours qui donnera lieu à deux classements : le premier pour les touristes, l'autre pour les régionaux habitant le département du Finistère.

Brigitte, la célèbre déesse du Ménéz-Hom, dont la statuette sera exposée pendant toute la semaine à la mairie de Châteaulin, veillera du coin de l'œil à la solennelle pesée quotidienne des prises.

Une soirée de variétés et de folklore, une excursion sur la presqu'île de Crozon, un derby de football, une veillée franco-britannique autour d'une montagne de crêpes, une braderie commerciale compléteront cette exceptionnelle semaine châteaulinoise. Une semaine dont on attend, et c'est bien naturel, qu'elle efface le souvenir encore douloureux et toujours mouillé des inondations.

L.-R. DAUTRIAT



Une touche !



La gaffe !

2 millions d'alevins perdus à Poullaouën

Les dégâts subis par les deux piscicultures de M. Chevance, à Poullaouën, sont encore plus importants qu'on ne le pensait. Il était en effet question hier de 2 millions d'alevins perdus au lieu du million de la veille. 50 % des truites adultes ont également disparu. La direction qualifie ces pertes d'inevitable.

Début d'inondations hier soir à Châteaulin

Hier, à 21 h., les motopompes des sapeurs-pompiers étaient toujours en service dans les rues de Châteaulin, où une nouvelle alerte était déclenchée. Elle était provoquée cette fois par des ruisseaux qui avaient considérablement grossi, à la suite d'abondantes averses tombées en fin d'après-midi. Le ruisseau qui descend du quartier Notre-Dame et qui passe sous la minoterie Brissieux avait largement débordé, inondant une fois de plus les magasins Philippe, déjà sinistrés ces derniers jours.

Les motopompes s'efforçaient d'évacuer le trop plein depuis une vingtaine de minutes, lorsque la sirène appelait les pompiers en renfort, à 21 h. 30, dans un autre secteur de la ville. En effet, un autre ruisseau, qui longe le stade de Bannine, n'arrivait plus à évacuer les eaux. Aussi commencèrent-elles à dévaler dans la cité Jean-Jaurès située en contrebas du stade. L'eau s'étalait et le niveau montait rapidement pénétrant dans les garages. Comme cette cité est située dans une cuvette, l'on craignait le pire au cas où la pluie continuerait à tomber.

• Châteaulin

Pendant que la marée humaine déferlait sur Morlaix où les commerçants sinistrés bradaient, les villes de Châteaulin, de Quimper et de Quimperlé faisaient une première estimation des dégâts.

Quimperlé, déclarée aussi ville sinistrée, additionne les dégâts. Pour le moment, plus d'un millier d'abonnés sont privés du téléphone. Les dégâts sont évalués à plusieurs centaines de milliers de francs.

14 millions à Quimper

A Quimper les premières estimations évaluent à 14 millions de fr. les dégâts. 900 immeubles ont été touchés, notamment une usine de salaison et une papeterie. A la salaison Gouiffès, la production est maintenant interrompue pour quelques jours. Ensuite le redémarrage se fera au ralenti. Bilan des dégâts un million de francs.

A la papeterie Bolloré, où le niveau de l'eau a atteint 1 m. 50, 80 tonnes de pâte et 40 tonnes de papier condensateur ont été détruits.

Plus de 100 ouvriers sont en chômage technique. La production est réduite des trois-quarts, car trois machines sur quatre servant à comprimer le papier, ont été endommagées.

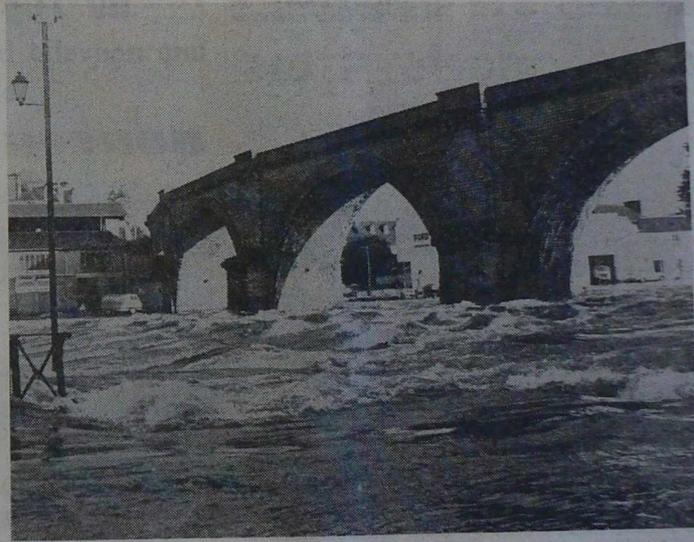
Châteaulin a aussi été inondé mais à un niveau moindre.

La plupart des pisciculteurs du Finistère ont aussi subi d'importantes pertes : les dégâts suivant les exploitations, varient de 100.000 fr. à 800.000 fr.

En attendant toute décision gouvernementale, la solidarité se manifeste partout. Chambres de commerce, unions de commerçants, Rotary-clubs, etc... font parvenir à Morlaix ce qu'ils ont appelé des acomptes dont le montant varie de 5.000 à 10.000 fr.

Les quêtes dans les églises ont été faites aujourd'hui pour les sinistrés ; des recettes de matches de football leur ont été versées.

Le Stade rennais viendra jouer à Morlaix contre une autre équipe professionnelle au profit des sinistrés.



Châteaulin sous les eaux. L'Aulne, s'est montrée fort capricieuse le jour de l'ouverture de la pêche.

A la pisciculture du Moulin-des-Prés, en Plourach les problèmes d'inondation ont été résolus vendredi

C'est en 1966 que M. Quénéhervé, de Morlaix, a créé au Moulin des Prés, en Plourach, une pisciculture. Depuis cette date, la route de Bolazec a été refaite et le pont sur l'Aulne modifié et réalisé en utilisant une buse, dont le diamètre semble être insuffisant, puisque depuis, à trois reprises, les installations de M. Quénéhervé ont été inondées : la première, le 4 juillet 1973; les deux autres, la semaine dernière, dans la nuit du 10 au 11 février et celle de jeudi à vendredi dernier, plusieurs tonnes de truites partant au fil de l'eau.

La pisciculture, qui se trouve au confluent de l'Aulne et d'un ruisseau provenant de Plourach, s'est trouvée lundi et vendredi derniers prise sous un lac d'eau, la route de Bolazec faisant office de digue.

La responsabilité des Ponts-et-Chaussées, chargés de l'étude des travaux du pont, est-elle en cause ? En tous cas, M. Quennet, ingénieur T.P.E., de Carhaix, après accord du directeur départemental de l'Équipement autorisait vendredi matin M. Quénéhervé à faire effectuer par les soins de l'entreprise Le Jeune, de Poullequen, et en présence de M. Fover, maire de Bolazec, une saignée dans la chaussée, parallèlement au pont, pour permettre l'écoulement des eaux et préserver les bassins d'alevins.

La circulation est maintenant coupée entre Plourach et Bolazec, mais un nouveau pont sera certainement reconstruit.



CALLAC. — La tranchée dans la chaussée permet l'écoulement des eaux.

A PROPOS DU CONFLIT

« pêcheurs » - pisciculteurs

C'EST par sacs de 50 kilos qu'on remontait les truites, samedi et dimanche, des rives de l'Aulne aux abords de la pisciculture de Moulin-des-Prés, près de Bolazec, ou de Conval et Prat-ar-Goret, à Poullaouen, dans des piscicultures sinistrées qui avaient laissé échapper quelques jours auparavant, des tonnes et des tonnes de truites.

A Moulin des Prés on a assisté à des scènes incroyables.

Le propriétaire a dû « vider » un homme qui pêchait carrément dans ses bassins. Un autre a refusé de rendre l'énorme reproducteur qu'il venait de prendre. Une prairie, à la sortie de la pisciculture, a été littéralement transformée en bourbier par les centaines de pêcheurs qui

l'avaient envahie.

Des dizaines et des dizaines de mètres carrés d'herbe ont été ainsi détruits. Un camion de ramassage laitier a été, l'après-midi, bloqué par les voitures des pêcheurs, et samedi, il a fallu faire appel aux gendarmes de Callac pour permettre aux ouvriers des Ponts-et-Chaussées de travailler sur un pont envahi par les pêcheurs, des bagarres ont eu lieu, etc...

Pour le propriétaire, M. Quénehervé, « c'est un véritable gâchis. Les gens ont pêché des dizaines, voire des centaines de truites qu'ils vont être obligés de jeter à la poubelle ».

Et il faut en plus une bonne dose de culot pour aller ainsi harceler une personne qui vient d'être victime d'un sinistre. Cela ne se fait pas. Même si les truites sont à jamais perdues pour lui... J.L.

Un pont mal conçu à l'origine des inondations de la pisciculture de Moulin des Prés

Lors des dernières crues la pisciculture de M. Quénehervé, à Moulin-des-Prés, près de Bolazec, a été par deux fois inondée. Entre 25 et 30 tonnes de truites adultes, selon le propriétaire, sont à cette occasion, passées dans la rivière. Les violentes pluies des jours derniers sont, bien sûr, la cause de ce sinistre. Mais pour M. Quénehervé, il y a une autre raison : un pont récemment construit par l'Équipement à quelques mètres de sa pisciculture, en aval.

« Avant, explique M. Quénehervé, il y avait un vieux pont de pierre, long de 6 mètres et large de 4 mètres. Lorsqu'on a refait la route Bolazec - Carhaix, qui passait dessus, on l'a démolie et on en a bâti un autre large de 20 mètres et long de 4,75 m seulement ».

Il s'agit en fait d'une énorme buse, et selon M. Quénehervé, elle n'est pas suffisamment importante pour laisser passer toute l'eau.

« Il ne faut pas oublier, précise-t-il, que nous sommes au confluent de deux rivières, celles de Flourach et l'Aulne, très importantes toutes les deux, surtout en hiver.

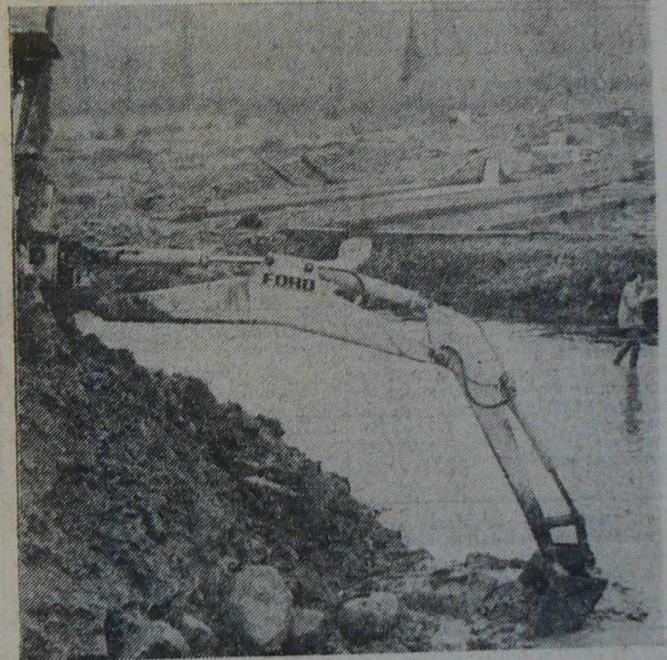
« D'autre part, précise M. Quénehervé, ils ont rapproché le pont de ma pisciculture, ce qui a eu pour effet de diminuer la surface de confluence des deux rivières. Il y a des tourbillons et l'eau s'écoule mal ».

Lors des dernières crues les services de l'Équipement ont d'ailleurs été obligés de creuser une tranchée pour laisser l'eau. Actuellement donc, la route est coupée par cette tranchée, et M. Quénehervé espère que l'on va reconstruire un nouveau pont, un vrai :

« Je suis sûr que c'est la cause des inondations de ma pisciculture. Avant qu'il existe je n'ai jamais été inondé. Depuis un an c'est la troisième ».

Lors du fameux orage sur St-Brieuc, en effet, la pisciculture de Moulin-des-Prés avait été inondée. « Je ferai n'importe quoi pour avoir un nouveau pont » assure M. Quénehervé, qui a alerté les Pouvoirs publics et des élus locaux.

On ne connaît pas encore la position des services de l'Équipement.



CARHAIX. — Un tracto-pelle dégage la tranchée. Au second plan, un pêcheur; au fond, la pisciculture : tous les malheurs en même temps.

Crue de janvier 1982

Source : Journaux – Ouest-France 12 janvier 1982

Le canal de Nantes à Brest, l'Aulne et le Ster-Goanez ont débordé

Quarante-cinq interventions des pompiers



On voit à peine les arches du Pont du Roy



La pluie qui tombe sans arrêt

L'eau a envahi le quai Guivarch, au Pont du Roy

La pluie qui tombe sans arrêt depuis quelques jours a fait déborder le canal de Nantes à Brest, l'Aulne, le Ster-Goanez, tous les cours d'eau des alentours de Châteauneuf. On n'avait pas vu cela depuis février 1974. Le canal a ainsi inondé les rives, les prairies.

Les fermes de Kermastrat, Bourdrac'h, Kersang, Kerbiriou, etc. étaient isolées. Au Pont-du-Roy, l'eau a envahi le quai Guivarch, inondant des maisons.

La circulation a dû être interdite entre le café le Chalend et Tal-ar-Port. A Pont-Pol, l'eau a envahi les caves de l'Auberge du Saumon et au carrefour des villages de Pen-ar-Strang et Kerbiriou, une partie de la chaussée de la R.N. 72 (Châteauneuf-du-Faou-Briec) était recouverte. A Graezet, la circulation est toujours interrompue. Les ouvriers de l'Équipement ont dû mettre en place de nombreuses déviations.

Les pompiers du centre de secours de Châteauneuf n'ont pas chômé dimanche et sont intervenus 36 fois et lundi 3 fois pour évacuer les caves, pour évacuer l'eau de maisons à Châteauneuf, à Lannoh, Landeleau, Spézet, Ploñvez-du-Faou, Saint-Thois, A Landeleau et Ploñvez-du-Faou. Ils ont été appelés pour évacuer des poulaillers.

Lundi les pompiers, secondés par ceux de Saint-Gossec, ont procédé au transport d'eau potable pour remplir les réserves de Croas-en-Taureau et La Mounoir. Là, les installations électriques étaient tombées en panne par suite de la rupture de poteaux en ciment.

Hier soir, la situation s'améliorait un peu. Il est encore difficile d'évaluer le montant des dégâts causés par les eaux.

Pleyben

Chaussée inondée : A Pont-Coblant

Une voiture quitte la route

Le camping et la route de Pleyben noyés par la crue

Lundi matin, vers 8 h 15, M. Le Goff, habitant Lennon, se rendait à son travail quand, à Pont-Ti-Men, après avoir passé le pont, au carrefour des routes de Gouezec et Lennon, il s'est retrouvé dans plus d'un mètre d'eau, le canal ayant largement débordé et inondé la chaussée. Son véhicule, une 104 Peugeot portée par le courant violent, a d'abord effectué un tonneau avant de se retrouver sur les roues dans une prairie en contrebas de la route. Heureusement, elle a été retenue par un fil d'une clôture électrique qui lui a évité d'être entraînée par le courant.

un témoin de la scène a immédiatement prévenu la gendarmerie de Pleyben, qui a alerté les pompiers des centres de secours de Pleyben, Châteauneuf et Châteaulin. Rapidement sur les lieux, ils ont pu, avec leur zodiac, dégager le conducteur qui se trouvait dans une position critique à l'intérieur du véhicule qui était pratiquement immergé.



LA CIRCULATION EN VILLE

- Respecter scrupuleusement la signalisation lumineuse (feu orange arrêt) et les signaux des gardiens de la paix.

- Laisser la priorité aux piétons engagés sur les passages matérialisés qui leur sont réservés.

- Accorder une vigilance toute particulière aux passages pour piétons non protégés par des feux.

- Faire preuve de la plus grande prudence en présence des panneaux indiquant une école ou des passages pour piétons.

- Rester constamment maître de votre vitesse, un accident pouvant toujours engager votre responsabilité.

Enfin, n'oubliez pas que la flèche verte lumineuse permettant le déviation à droite ne donne pas la priorité par rapport aux piétons engagés dans la traversée de la chaussée sur laquelle le trafic est interrompu, et qu'en conséquence, vous devez dans ce cas marquer l'arrêt avant de virer à droite.



Les inondations n'ont pas épargné Pont-Coblant. Le terrain de camping a été complètement noyé par les eaux de crue. De même, l'Aulne a envahi de nombreux commerces, habitations et petites entreprises artisanales, y interdisant toute activité. La circulation a été également interrompue en direction de Pleyben, car la route inondée s'avérait impraticable.

Châteauneuf-du-Faou

Lente décrue : les pompiers à l'ouvrage



CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Le quai Jean Guivarc'h est rendu impraticable.

La hauteur de l'eau a atteint son maximum dimanche soir et, depuis lundi matin, le niveau baisse.

Plusieurs fermes ont été isolées dans la journée de dimanche, et l'eau a pénétré dans les maisons situées en bordure du canal (maisons d'écluses mais aussi maisons situées sur le quai Jean-Guivarc'h). Les jardins des riverains ont été recouverts, et M. Henry Masson, secrétaire général de mairie à Châteauneuf déclarait avec humour : « Dimanche j'avais des poireaux subaquatiques et des laitues sous-marines ».

Il n'en allait pas de même partout, et certains ont connu des situations nettement plus difficiles.

On a craint un moment pour la piscine municipale de Penn ar Pont, une nouvelle inondation aurait eu des conséquences catastrophiques. L'on n'y a noté que des infiltrations peu importantes.

Les pompiers, quant à eux, ont poursuivi leurs interventions, il y avait de nombreuses caves à vider.

De véritables sources ont vu le jour tant la terre est gorgée d'eau.

Conséquences du débordement du canal : la circulation est interrompue entre le Pont du Roy et les déviations mises en place durant les travaux de réfection de la route du Pont. La passerelle du Goaker est également recouverte, les automobilistes désirant aller à Saint-Goazec, Laz ou tout simplement dans la direction de Rosporden doivent effectuer un détour par Spézet ou par Pont Pol.

Il reste à souhaiter que ces désagréments finissent, c'est le vœu que nous formons surtout pour les personnes qui voient l'eau envahir leurs habitations ou leurs installations, et qui vivent une situation vraiment dramatique.

A 14 h, lundi, les pompiers en étaient à leur 42^e intervention du week-end. A Saint-Goazec, ils ont dû, à l'aide des moto-pompes réapprovisionner le château d'eau, la distribution étant interrompue par les intempéries.

Une quinzaine de maisons inondées, à Pont-Coblant



PLEYBEN. — La route Morlaix-Quimper était coupée dans la traversée de Pont-Coblant.

La situation ne s'est guère améliorée hier à Pont-Coblant, en bordure de l'Aulne. Dimanche, en début de soirée la crue atteignait la route départementale 785 Morlaix-Quimper si bien que celle-ci était interdite à la circulation. La chaussée était recouverte par 80 cm d'eau.

Les maisons riveraines n'ont pas été épargnées, on s'en doute, mais fort heureusement, les propriétaires avaient pris toutes leurs dispositions pour surélever les meubles et évacuer tous les objets susceptibles d'être détériorés par les eaux.

La plupart d'entre eux s'étaient réfugiés à l'étage où ils étaient en sécurité, dans l'attente de la décrue. Celle-ci étant très lente, une dizaine de centimètre dans la journée.

A l'auberge du Poisson Blanc, la cave ainsi que les bonnes bouteilles avaient été démenagées, mais hier matin il y avait 80 cm d'eau chargée de boue devant le comptoir. Chez les dépositaires du « Télégramme » M. et Mme Le Forrestier le rez-de-chaussée était inondé.

Dans la maison de Mlle Sournier l'eau arrivait à hauteur des fenêtres. Elle fut d'ailleurs évacuée par la propriétaire.

Les locaux du centre nautique étaient toujours isolés alors que les installations sanitaires du camping municipal baignaient dans 1 m 20 d'eau.

Côté Gouézec, il y avait également une dizaine de maisons inondées. Les pompiers de Brieuc sont



PLEYBEN. — Un gendarme s'est mis à l'eau pour s'informer auprès des sinistrés.

intervenues dimanche pour évacuer un mobil home stationné sur le quai.

Hier soir la situation était toujours aussi délicate car le niveau de l'eau demeurait très élevé.

Maison isolée au Buzit

A l'écluse du Buzit en Pleyben les occupants M. et Mme Piquet sont complètement isolés. Leur maison est entourée d'eau et ils se sont réfugiés à l'étage. Ils avaient pris précaution de constituer une réserve de nourriture, aussi pour le moment, il n'est pas envisagé de les ravitailler. M. et Mme Prigent restent en liaison téléphonique avec la gendarmerie de Pleyben qui se tient prête à leur porter secours.

A Pont-Timen l'inondation a atteint de telles proportions que des

personnes âgées du secteur reconnaissent n'avoir jamais vu le canal charrier autant d'eau. Le niveau se situait à la hauteur des arches de l'ancien Pont. Les routes accédant à Gouézec et Saint-Thois étaient recouvertes par 80 cm d'eau. Devant l'auberge du Pêcheur, la chaussée disparaissait sous les eaux. La cave de la miroiterie toute proche était inondée et cela pour la première fois depuis plusieurs décennies.

Conséquence de cette situation : on ne pouvait se rendre en automobile à Quimper qu'en empruntant la voie-express via l'échangeur du Pouillot en Châteaunlin.

DISPENSARE. — Demain, à 14 h 45, séance de vaccination au dispensaire.

Pleyben *HEC*

DF 13 JAN. 1982

La décrue du canal s'accroît



Un torrent d'eau traverse la route à Ty Men

La décrue du canal amorcée dès lundi matin va en s'accroissant et si de nouvelles pluies ne viennent pas perturber les prévisions, la situation devrait redevenir nor-

male dans les prochains jours. La route Pleyben-Quimper reste toujours coupée au niveau de Pont-Cobiant ainsi que celle de Lennon à Gouézec. Après le pont à Ty

Men, un torrent d'eau et de boue traverse la chaussée. Quand aux pompiers qui étaient intervenus dès les aurores, lundi, pour dégager un automobiliste en difficulté à

Ty Men, ils ont passé leur journée sur la brèche, appelés dans divers quartiers pour vider les caves inondées.



La violence de l'eau sous le pont

Pleyben

Décrue rapide de l'Aulne



PLEYBEN. — Hier encore, le camping municipal était inondé. L'eau était proche de la toiture du bâtiment de réception.

La décrue a été très rapide, dans la nuit de lundi à mardi, puisque l'Aulne avait regagné son lit à Pont-Coblant.

Quoi qu'il en soit, les Pont-Coblantais ont entamé le nettoyage hier matin sans pour autant remettre en place les objets qui

avaient été mis en sécurité. Prudence...

Le camping municipal était toujours recouvert par les eaux et, hier à midi, le bâtiment de la réception baignait dans 1,20 m d'eau. Le niveau n'était plus qu'à 60 cm de la toiture.

PLEYBEN. — Risque de verglas ! Fort heureusement, l'eau ne recouvrait plus la chaussée hier matin à Pont-Coblant.

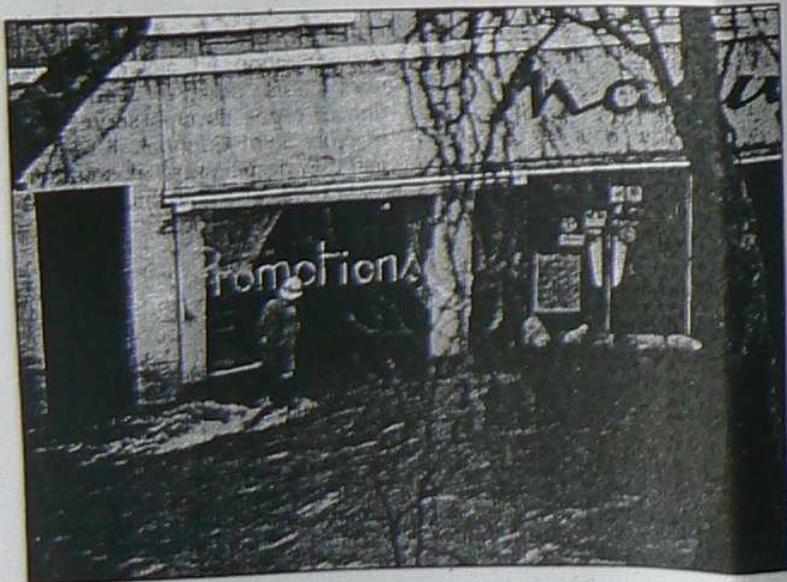
Au centre nautique, il y a eu quelques dégâts. Un mur s'est effondré sur des embarcations en plastique, alors que des canoës étaient emportés par les flots.

A l'écluse de Saint-Algon, les occupants étaient isolés par les eaux. Hier matin, la gendarmerie avait envisagé de les ravitailler au

moyen d'un zodiac, mais finalement, avec la décrue, l'un des naufragés parvint, muni de cuissardes à gagner la terre ferme et à faire ses provisions.

Enfin à Pleyben, les sapeurs pompiers étaient sur la brèche hier encore pour vider de nombreuses caves.

1982 : une marée de 110



Le magasin « Maguilère », aujourd'hui Cycles Brossard, les pieds dans l'eau.

Les débordements ont commencé le 9 janvier et ont duré trois jours, le point culminant étant le 11. Ce jour-là, la marée a un coefficient de 110 et les

cours d'eau atteignent un débit de 340 m par seconde. Dans le centre, le canal passe à un mètre au-dessus de la chaussée. Au total, 352 hectares sont inondés.

Crue de février 1988

Source : Journaux – Télégramme 05 février 1988

Une famille isolée dans une maison éclésièrre depuis samedi

La crue d'alerte est largement dépassée à Pont-Coblet, en Mayenne, où hier au début de soirée, l'Aube continuait à gonfler. A tel point que l'échelle de niveau, contre le pont, indiquait une hauteur de 1,62 mètre. Devant la Crue nationale, le chemin de halage était pratiquement recouvert alors que les quais étaient largement submergés. D'ailleurs, on craignait au début de la nuit que la route départementale Quimper-Morlaix ne soit à son tour recouverte dans la traversée du village. Branchages et troncs d'arbres étaient emportés par les eaux tumultueuses et le courant particulièrement violent.

Prisonniers des eaux

M. Piquet (81 ans et demi) et ses deux fils sont isolés dans leur maison éclésièrre du Buzil, où ils demeurent. C'est un samedi soir,

ils n'ont pu quitter leur maison et pour eux il n'est pas question de venir faire les courses car le chemin de halage est recouvert par 80 centimètres d'eau.

« Je ne peux plus passer par le Mardy, nous téléphoné M. Piquet au téléphone, qui reste seul avec son chien. Les arbres tombés au travers du chemin n'ont pas été délogés depuis la tempête », dit-il.

Comment fait cette famille pour vivre ? Il lui faut beaucoup d'imagination. Tout d'abord les divers appareils ménagers ont été surélevés, ainsi que le groupe électrique qui fournit le courant électrique car la maison du Buzil en est toujours dépourvue, en dépit des nombreuses démarches entreprises depuis près d'une décennie. Et pourtant cet équipement ne serait pas si luxueux pour cette famille qui a la charge

de six personnes handicapées. En outre, il a fallu faire une provision de vivres. Il y en a pour trois jours environ. Pas plus, parce qu'il n'y a pas de congélateur, cela en raison du manque d'électricité.

M. Piquet nous confie sa peine avec lui, autant d'eau depuis 1974, « Il y a des vagues de plus de deux mètres de haut au pont du déversoir. C'est à dire voir. Nous sommes très inquiets », inquiets de voir l'Aube devenir plus menaçante qu'il ne l'est.

Dans l'état actuel des choses il faudrait attendre une quinzaine de jours avant que l'Aube ne reprenne son lit. A condition que le choc cesse enfin, et que M. Piquet puisse enfin sortir de chez lui.

A l'échelle de Gully-Blas, au Châteaillon, les piles et les branches sont isolés depuis mercredi soir.



Près de Châteaillon, à l'échelle de Gully-Blas, sur l'Aube, des agents de l'Équipement retirent les branches qui s'accroissent devant les vannes, empêchant le flot de passer.

Pluies diluviennes

Cote d'alerte pour l'Aulne

La pluie, qui tombait presque sans interruption jeudi, a occasionné des inondations ici et là. Dans la soirée, M. Lucas, ingénieur TPE, était assailli d'appels à l'aide.

On ne comptait plus les routes coupées, ainsi, entre Cast et Pionévez-Parzay, à hauteur de Goullit'Cast, la chaussée disparaissait sous 40 cm d'eau.

A Châteaulin, le ruisseau de Kerlobret vient à nouveau de se rappeler au souvenir des riverains du quai Cosmao. L'eau s'est contentée de mouiller les sacs de sable disposés devant les maisons, sans plus.

Les sinistrés du 4 octobre 1987 se sont pas rassurés. Les dégâts survenus à cette occasion ont été déclarés « Catastrophe naturelle » de janvier, mais à ce jour, l'inspecteur chargé d'évaluer les dégâts n'a pas encore annoncé sa visite.

On a parlé en son temps des causes des inondations résultant de la crue de ce minuscule ruisseau. Les rues sont naturelles, les autres un peu moins. Au nombre de ces dernières, il n'est pas inutile de rappeler les constructions réalisées du côté de Lein-Toc'h (cité HLM Notre-Dame entre autres) confirmant le cours d'eau dans un étroit passage.

On a bien cru que l'Aulne ne parviendrait pas à se contrôler sur son cours supérieur, les cotes, enregistrées jeudi, tant à Pénity qu'à Pont-Triffin, point de jonction avec l'Hyères qu'au Pont-du-Roi (Châteauneuf-du-Faou) à Pont-Pol ou à Pont-Coblant, étaient presque alarmistes. Ainsi, à Pont-Coblant, le niveau est monté de seize centimètres en trois heures, jeudi : 1,08 m à 18 heures ; 1,24 m à 21 h. Pont-Pol a fait mieux passant dans le même temps de 2,80 m à 3,06 m, soit vingt-six centimètres.

Dans ces conditions, M. Lucas a jugé utile de mettre en place le plan d'alerte hier, à 10 h 30, le niveau ayant atteint la cote 1,17 à l'échelle placée sous le pont de la ville de Châteaulin. A 13 h, l'échelle s'établissait à 1,20 m. Compte tenu que la pluie a cessé et qu'une décrue s'amorçait en amont dès hier midi, les inondations ont été une nouvelle fois évitées sur le cours inférieur. Après l'exceptionnelle averse du dimanche matin, 4 octobre 1987, la précipitation de jeudi méritait aussi l'appellation d'exceptionnelle.

Crue de février 1990

Le canal déborde

CHATEAUNEUF DU FAOU



L'eau a de plus en plus de difficultés pour passer sous les arches du vieux pont. Au premier plan, le banc a les pieds dans l'eau.

En de nombreux endroits, le canal de Nantes à Brest est sorti de son lit pour inonder les champs et prairies. D'autre part, toujours en raison des fortes pluies, le sous-sol de la maison de M. Jacky Le Ster, rue de la Cité, à Saint-Goazec, a été inondé, ce qui a nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers.

CHATEAUNEUF : DEUX VILLAGES ISOLÉS. — Deux villages se sont trouvés isolés par le débordement de l'Aulne canalisée ; Kermatret et Boudrac'h. La route du Pont du Roi et le

halage de Boudrac'h à Bizenig sont coupés à la circulation. On dénombrerait hier vers 17 h, une vingtaine d'interventions des sapeurs pompiers pour vider des caves inondées sur Laz, Plonévez et Châteauneuf. Quant aux cotes relevées par l'Équipement, elles étaient jeudi à minuit de 2,10 à Pont-Pol et 1,56 au Pont du Roi, à 14 h, respectivement de 2,52 m et 1,96 m.



On dénombrerait hier, vers 17 h, une trentaine d'interventions des sapeurs pompiers de Châteauneuf-du-Faou pour vider des caves inondées sur les communes de Laz, Plonévez et Châteauneuf. Par ailleurs, la route du Pont du Roi et le halage de Boudrac'h à Bizenig étaient coupés à la circulation.

Quant aux cotes relevées toutes les trois heures par la subdivision de l'Équipement de Châteauneuf, elles donnaient une hauteur de 2,10 m à Pont-Pol et de 1,56 m au Pont du Roi à minuit et de 2,52 m et 1,96 m à 14h.

Pleyben

Le canal déborde

Le camping municipal sous les eaux : à Pont-Coblant, il y avait hier 1,97 m... et ça montait toujours !



A Pont-Coblant, par contre, elle était franchement mauvaise, l'échelle de niveau accusant 1,97 m.

Hier soir, la situation paraissait alarmante à Châteaulin, avec la cote de 1,50 m à 17 h. L'arrivée de l'exédant à Pont-Coblant qui généralement arrive à Châteaulin, trois heures plus tard, était crainte.

Un élément positif cependant à prendre en considération, la diminution du coefficient de marée du hier soir n'a guère franchi l'écluse maritime de Guily Glas.

Toutefois, à 21 h, la situation s'aggravait toujours. A Pont-Coblant, la cote était à 2,05 m, soit une augmentation de 20 cm en trois heures.

A Châteaulin, le niveau passait à 1,58 m, ce qui nécessitait la mise en place d'une déviation de Port-Launay par la route de Pleyben.

Châteaulin évite le grand bain

En ce qui concerne Châteaulin, le pire était à craindre, jeudi soir et les services de surveillance du canal craignaient que la ville ne se réveille les pieds dans l'eau.

Il n'en a rien été même si les secteurs les plus bas comme le quai Alba a été recouvert par les eaux causant quelques difficultés aux riverains pour se rendre en ville.

Sur la vallée de l'Aulne, la situation était instable. On notait une baisse de niveau à Carheil alors qu'à Châteauneuf, le phénomène était inverse.



Une écluse sur l'Aulne.

Tempête et inondations **SIGOAZEC** Est-ce terminé ?

La tempête et la pluie sont-elles définitivement terminées ? C'est la question que se posent tout particulièrement les riverains du canal.

Au Goaker, les inondations ont connu leur maximum vendredi et samedi, les eaux ont quitté leur lit et très généreusement débordé

sur les chemins de halage et sur les terrains avoisinants. La maison de M. Jean Grill a eu les pieds dans l'eau durant ce début de week-end. Les propriétaires ont dû traverser les champs pour accéder à leur immeuble heureusement inoccupé à ce moment.

Inondations **CHATEAUNEUF du FAOU** Foule au pont du Roy

Le pont du Roy, l'un des plus anciens monuments de Châteauneuf, a fort heureusement fait l'objet de travaux de consolidation au cours des derniers mois, la crue de l'Aulne aurait pu en venir à bout.

Vendredi soir, les sapeurs-pompiers sont intervenus pour retirer un tronc d'arbre qui bloquait une arche compromettait la sécurité de l'édifice tout en risquant d'accélérer le processus d'inondation des rives du canal.

Il ne pleuvait pas à cette heure, le temps était doux, le pont du

Roy était devenu le dernier endroit à la mode. Il y avait foule à observer les inondations et le travail des pompiers. Personne ne se montrait imprudent et ne gênait les manœuvres, des petits groupes papotaient de-ci de-là.

Le pont du Roy retrouvait sa vocation d'il y a trente ou quarante ans lorsque les mères et les grands-mères y conduisaient les enfants, un lieu convivial. Comme quoi, même les inondations peuvent avoir parfois des aspects positifs, elles permettent aux gens de se retrouver.

1,38 m à 17 h. Hier midi, il n'était plus que de 1,34 m. A Carhaix et Pont-Coblan, la décrue était également très sensible.

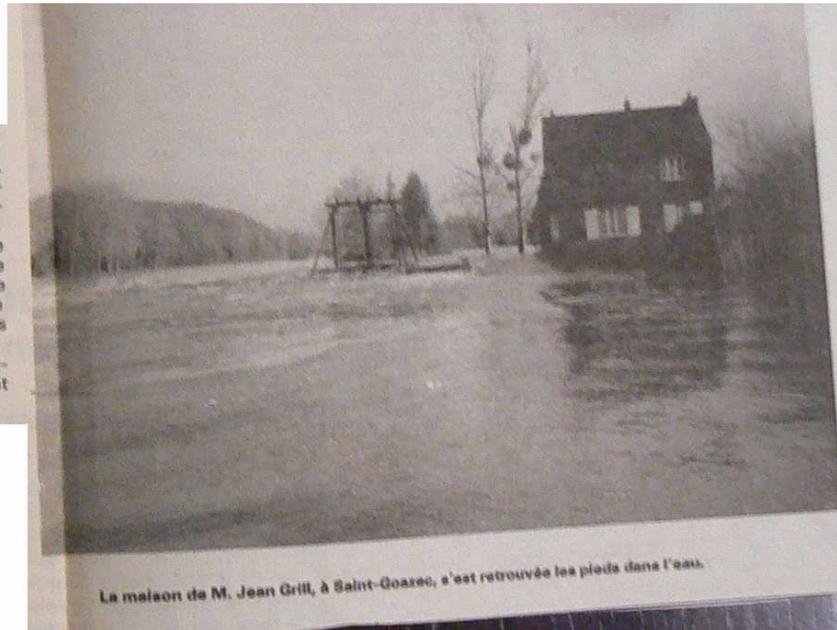
Malgré tout, au confluent de l'Hyères et de l'Aulne, canalisée à la frontière de Carhaix et de Clédan-Poher, le moulin de Koa-Kastell était cerné par les eaux.

L'Hyères en furie avait emporté la route qui en permet l'accès.

Châteaulin respire...

Vendredi, à minuit, le niveau de l'Aulne accusait 1,60 m, le seuil étant de 1,41 m.

La décrue s'est manifestée samedi après-midi. Le niveau accusait 1,42 m à 14 h, puis



La maison de M. Jean Grill, à Saint-Goazec, s'est retrouvée les pieds dans l'eau.

Châteauneuf-du-Faou

Inondations

Une famille bloquée



Les sapeurs-pompiers de Châteauneuf-du-Faou dénombraient, mercredi, à 18 h, plus de trente inondations de caves et la liste des habitations sinistrées ne faisait que s'allonger. Par ailleurs, la route du Pont-du-Roi était interdite à la circulation, tout comme le halage de Bourac'h, à Bizernig, qui se trouve être sous l'eau. A Roz-ar-Gaouen, une famille a été bloquée toute la matinée dans sa

maison éclusière. Un arbre était tombé et empêchait toute évacuation : l'eau montant sur le halage. Dans certains cas, des agriculteurs ont utilisé des tonnes à lisier pour aider à pomper l'eau. Quant au canal de Nantes à Brest, l'eau ne passait plus sous les arches du vieux pont. Les cotes relevées toutes les trois heures par la subdivision de l'Équipement donnaient une hauteur de 2,32 m au Pont-

du-Roi et 2,84 m à Pont-Pol. Trente centimètres de plus que le 3 février où le record avait été battu. Un service de surveillance a été établi.

Les pompiers ont également évacué avec l'aide du zodiac une famille du village de Bourac'h. Ce dernier est totalement isolé ainsi que le village de Kernatret.

Les rivières débordent

QUIMPER. - En une dizaine de jours, il est tombé sur le Finistère plus d'eau qu'il n'en tombe en un mois de février ordinaire ! Les rivières ne peuvent encaisser le coup. Partout, au nord comme au sud elles débordent. La Douffine inonde la poudrière de Pont-de-Buis, l'Aulne cerne des maisons, l'Odét se répand sur la zone industrielle de l'Hippodrome, et les quais de Quimper disparaissent sous les eaux de la Laita. Mais le pire est peut-être à venir. Alimentés par les pluies diluviennes des demi-

res heures les cours d'eau continuent hier soir à enfler. Et la météo annonçait une nuit peu clémente : 35 mm de précipitations sur le Finistère. Avec des vents de tempête. Le ferry **Bretagne** qui assurait la liaison Plymouth-Santander a préféré se détourner sur Roscoff pour y passer la nuit. Au Conseil général, le président Charles Miossec a fait le point sur les inondations. Il a jugé la situation catastrophique. Il souhaite rencontrer le Premier ministre aujourd'hui.

Les pompiers de Châteaulin ont procédé hier à une distribution de perçings. Non pour faire d'illusoires barrages contre la montée des eaux de l'Aulne mais pour reboucher les meubles dans les maisons les plus menacées. L'Aulne est gorgée de toutes les pluies tombées sur hauteurs de son bassin. A Pont-Coblanec elle accuse une cote de 1,84 alors que l'alerte se situe à 1,50 m. Entre Châteaulin et Port-Launay, la départementale, inondée, est coupée à la circulation, tout comme la liaison Pleyben-voix express.

Entreprises inondées

Le long du canal, en aval de Châteaulin, les pompiers ont évacué les habitants de trois maisons cernées par l'eau. En ville, c'est un radiologue qui a fait appel à une entreprise spécialisée pour démonter et mettre à l'abri un matériel coûteux et présentant un danger potentiel.

Les ateliers de la poudrière de Pont-de-Buis étaient hier sous un mètre cinquante d'eau ! La direction a mis en chômage technique une centaine de salariés, jusqu'à ce que la Douffine veuille bien quitter les lieux.

Deux ans jour pour jour après les inondations de 1988, la zone industrielle de l'Hippodrome à Quimper, est à nouveau sous les eaux. Dès le début de la matinée, les Etablissements Le Roux (sanitaires) ont dû dégager leur matériel des entrepôts inondés. Au fil de la journée, le niveau de l'Odét n'a cessé de grimper atteignant un débit de 90 M3 seconde alors que la cote de débordement se situe à 80 M3. Dans la soirée ce sont les ouvrières de la Bonneterie d'Armor qui avaient les pieds dans l'eau.

A la ferme de Saint-Denis, en amont de Quimper, des bovins doivent aux pompiers de n'avoir pas péri noyés dans leur étable.

Depuis la nuit de mardi à mercredi, les quais Brizeux de Quimper sont sous les eaux. Hier après-midi, les pompiers diffusaient par haut-parleur dans les rues de la Basse-Ville un message d'alerte pour la soirée à l'adresse des riverains. L'Est, l'Isle, et la Laita inquiétaient au plus haut point les services de sécurité. Un signe : depuis 1974, l'entière principale (Brémont-d'Ars) n'avait jamais été inondée.

A Pont-Aven, l'Aven a aussi touché commerces et maisons du centre-ville.

Le souvenir des crues catastrophiques du 11 février 1974 qui immergèrent le centre-ville sous deux mètres d'eau était hier présent à toutes les mémoires morlaisiennes. Les gros travaux menés en 1980 pour dompter la rivière ont manifestement fait la preuve de leur efficacité. Malgré un débit du Quéffelec et du Jarlot comparable, voire supérieur à celui de 74, l'eau n'est montée dans les rues que de quelques petits centimètres à la faveur de la grande marée du matin, inondant aussi un parking de la rue de Brest.

Réserves pleines

Landerneau doit sans doute à la faiblesse du coefficient de marée de n'avoir pas une nouvelle fois été inondée. L'Elorn est en effet à son plus haut niveau. En amont de la ville les choses deviennent réellement critiques. Rue de la Tour-d'Auvergne, deux familles ont dû quitter leurs maisons dont les rez-de-chaussée étaient envahis. Du côté de La Roche-Mau-

rice, l'eau s'étale sur les prairies et « mange » les jardins. François Marc, conseiller général, maire de La Roche a vu le surface émergée de sa propriété se réduire au fil des heures !

Jamais depuis la construction de l'ouvrage, le niveau n'a été aussi haut au barrage du Drennec. Le débit de sortie y était hier de 10 m3 seconde. Il est d'ordinaire de 1 à 2 m3 seconde en février ! C'est dire si les Monts d'Arrée ont été arrosés.

A Pont-L'Abbé, la retenue d'eau du Moulin-Neuf, tristement à sec cet automne, a vite fait le plein de sa capacité (1 million 350 mille M3) et maintenant déborde !

A Rospenden, l'Etang de la Ville déborde également. Il a fallu un tracto-pelle pour ouvrir une vanne que l'on avait pas fait fonctionner depuis 25 ans !

A Saint-Herbot, les pompiers sont intervenus, à 21 h pour limiter le début d'inondation qui menaçait l'appareillage électrique.

Glissements de terrains

Autre conséquence - classique - des pluies torrentielles, les terrains en pente se déstabilisent.

Près de l'échangeur de Ty-Hé-moh (commune de Lothey), un important affaissement de terrain emporte des dizaines de mètres cubes de terre sur la voie express. La circulation doit être limitée à une seule voie.

L'ancienne RN 12, Morlaix-Saint-Brieuc est coupée dans les virages du Ponthou. L'eau a dangereusement miné la chaussée.

Le chemin qui serpente le long du Mont-Frugy à Quimper a été emporté sur quelques mètres après qu'un mur de soutien ait lâché.

J.-L.-B.



Les militaires du 411 Bi prêtent main forte aux Châteaulinois.

Source : Journaux – Télégramme 15 février 1990

A Châteaulin :
40 millions de m³ par jour

Hier, Châteaulin avait bel et bien les pieds dans l'eau !

Selon M. Tinévez, maire et conseiller général, le canal débite chaque jour l'équivalent de trois fois la contenance du lac de Brennilis, soit 40 millions de m³.

Le réseau routier a été sérieusement perturbé : la route de Crozon a été transformée en torrent, tandis que le quai Robert-Alba à Châteaulin disparaissait sous 50 cm d'eau.

Source : Journaux – Télégramme 16 février 1990

Des inondations catastrophiques

*Châteaulin
du Faou*



Les maisons situées à proximité du Pont Roy sont inondées.

Comme il fallait s'y attendre, l'Aulne est totalement sortie de son lit et a largement inondé ses berges. Depuis deux jours, les villages situés à proximité du canal sont coupés du monde. Les sapeurs-pompiers ont dû évacuer certains riverains. Au Pont du Roy les eaux ont buté contre le tablier et ont instantanément inondé le voisinage.

Les personnes possédant des maisons à proximité ont vu dans plusieurs cas l'eau envahir leur rez-de-chaussée ou leur sous-sol. A Pont Pol, l'eau laisse tout juste le passage aux automobiles. L'inquiétude règne évidemment, car l'eau a beaucoup monté durant la nuit.

En cours de journée, le canal a baissé, mais les berges demeureraient largement inondées, et l'on craignait les effets de nouvelles pluies.

Inondations

Plusieurs dizaines de millions de francs de dégâts

Le bilan des inondations dues à la crue du canal de Nantes à Brest et de l'infiltration des eaux de pluie dans de très nombreuses maisons d'habitations, garages et entrepôts, va être particulièrement élevé. Les riverains et les services communaux ont recensé, de très nombreuses routes et halages partiellement détruits ou défoncés. On ne compte plus, maintenant que le canal est rentré, à peu près partout dans son lit, le nombre de nids de poules. La chaussée a été dévastée – le goudron, soulevé par des infiltrations d'eau a disparu – et va devoir être totalement refaite. Chez les particuliers, les caves, cuisines ou séjours ont été envahis et inondés. Le montant des dégâts s'élève à plusieurs dizaines de millions de francs. Le Dr Christian Menard, maire de Châteauneuf-du-Faou, demande que la commune soit classée parmi les villes sinistrées, suite aux éléments conjugués de la tempête et des eaux.

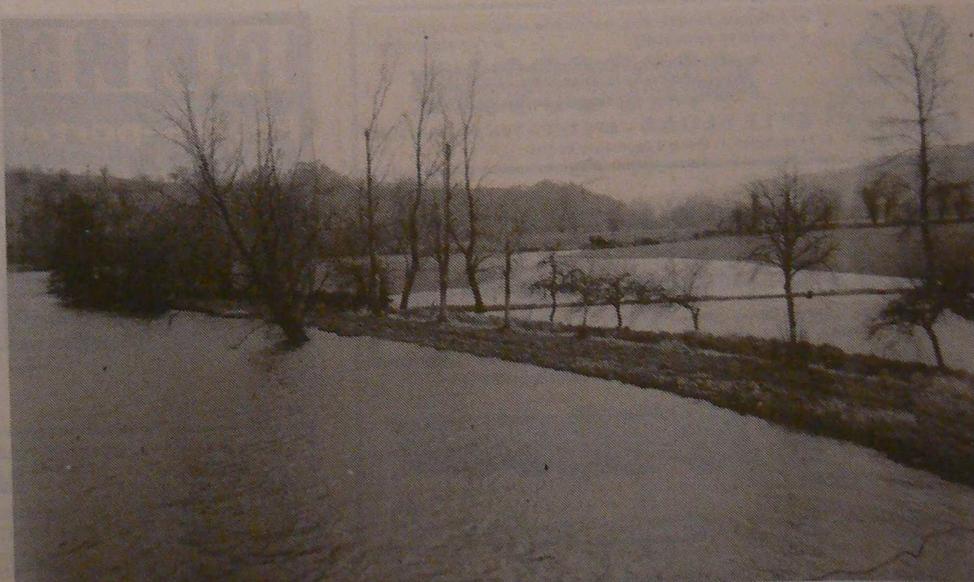


M. Grégoire Péron indique que l'eau a atteint la deuxième barre, recouvrant l'écluse de Boudrach, les maisons riveraines et plusieurs hectares de champ. Les berges du chemin de halage ont particulièrement souffert à cet endroit.

Châteauneuf-du-Faou

Après la sécheresse le canal déborde

La sécheresse, c'est provisoirement fini, d'ailleurs on a à nouveau le droit de laver les voitures... Quelle catastrophe pour certains ! Le canal de Nantes à Brest déborde déjà. Certes, ce ne sont pas les crues d'antan, les travaux effectués au niveau des écluses permettent de mieux réguler le cours de l'Aulne, mais les champs situés de part et d'autre du canal sont inondés.



Le canal déborde, l'Aulne est sortie de son lit et inonde les prairies voisines.

Inondations

200 millions de centimes de dégâts

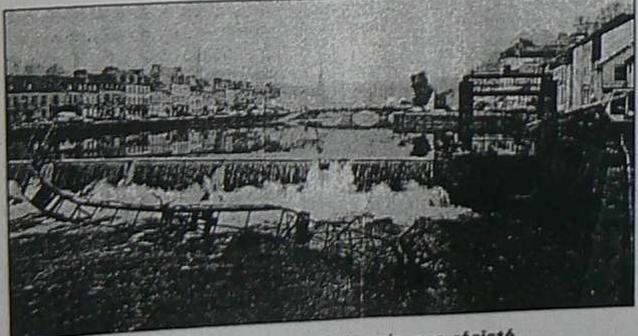


Les inondations ont provoqué de très nombreux dégâts, comme ici, au Pont-du-Roi, où la chaussée s'est retrouvée sous l'eau.

Les services communaux ont commencé à recenser les dégâts occasionnés par les inondations de la mi-février. Un dossier a été monté à la mairie. Il convenait de procéder le plus rapidement possible car le dossier devait parvenir à la préfecture avant vendredi soir, et les responsables doivent faire vite pour voir leurs demandes prises en compte afin d'obtenir l'état de catastrophe naturelle. Le montant provisoire est déjà des plus élevés. Il atteint, d'après les premières estimations, les deux millions de francs de dégâts. En de très nombreux endroits, la voirie rurale et urbaine a été gravement endommagée. Des bâtiments communaux, à l'exemple de la piscine – mais elle est loin d'être la seule – ont particulièrement souffert également. Dans ce montant des deux millions de francs, figure également la création d'un mur de soutènement dans la rue Roz-Aon. De très graves infiltrations dues aux eaux de ruissellement menacent, en effet, l'équilibre des terrains et des murs déjà existants. A toutes ces dégradations, il convient d'ajouter les dommages subis par les particuliers sinistrés. Ici aussi, leur nombre est particulièrement important. De très nombreuses lettres ont d'ailleurs été jointes au dossier.

Les sapeurs-pompiers, rien que durant ces trois jours, sont intervenus plus de cent fois. Soixante-cinq interventions, rien qu'à Châteauneuf même, le reste se divisant dans les communes aux alentours. Le canal a subi de très nombreux dégâts : halage détruit en plusieurs endroits, chaussée défoncée, portes éclusières forcées, etc.

1990 : la passerelle emportée par le canal



La passerelle, aujourd'hui démontée, n'a pas résisté.

1990 : l'Aulne déborde le 15 février et défile à un débit de 312 m³ par seconde. A l'échelle du pont routier, la cote de 2,35 m est atteinte. La pointe de crue est concomitante avec une marée de coefficient 81.

Les dégâts sont importants : la passerelle située en face de la Maison pour tous (et aujourd'hui démontée) n'a pas résisté à l'amas de branchages.

A Châteaulin, 170 logements sont sinistrés, 30 commerces et bâtiments industriels sont également touchés et quatre bâtiments publics se retrouvent les pieds dans l'eau.

Les dégâts sont alors estimés à 13,5 MF à Châteaulin et à 2 MF à Châteauneuf-du-Faou.

Source : Journaux – 11 janvier 1991

L'Aulne est montée à crue

L'Aulne était sous haute surveillance hier et malgré quelques débordements, la situation a pu être maîtrisée.

L'Aulne était placée sous haute surveillance hier encore. Avec la mise en œuvre du plan d'alerte, des relevés de la crue ont été effectués toutes les deux heures par les services de l'équipement de Châteaulin qui bénéficient, en outre, des données fournies par les capteurs installés à Scignac et Carhaix.

En fait, la situation s'était aggravée au point de référence de Pont-Pol, en Châteauneuf-du-Faou, où la cote était passée de 2 mètres 14 à 2 mètres 28, dans la nuit. La tendance devait se poursuivre toute la journée, et c'est avec une certaine inquiétude que les élus, les services et les riverains voyaient le niveau de l'eau monter dangereusement dans le bief de Port-Launay qui s'étale jusqu'à la passerelle de Châteaulin.

Les craintes, justifiées sans doute, ont été entretenues puisque l'eau montait de 1 centimètre toutes les 2 heures le matin et de 2 centimètres par heure l'après-midi.

A Châteaulin même, la nuit était propice à la crue, et le niveau avait monté de 24 cm entre 17 h mercredi et 8 h jeudi, une évolution qualifiée d'énorme. A cette allure, les prévisions de stabilisation plafonnaient à 1 mètre 60, un chiffre finalement rassurant. D'ailleurs ces prévisions se confirmaient au fil des heures et à 16 h la cote atteignait 1 mètre 40. Le point effectué à la mairie à 17 h en présence de M. Guélicq ingénieur de l'équipement, se voulait rassurant : on y échapperait cette fois encore. Fort heureusement.

Mesures de sécurité

Quelques mesures de sécurité étaient prises, en particulier pour barrer l'accès aux abords de la passerelle contre laquelle venaient s'accumuler des troncs d'arbres. Mise en place également de barrières barrant



Les petites maisons de Coatigaor étaient entourées d'eau.

l'accès à Coatigaor par le quai Robert Alba, recouvert de 20 cm d'eau devant les locaux du club d'aviron et les petites maisons très vite entourées par les eaux. Elles sont aux avant postes et n'y échappent pas.

M. et Mme Jean Miossec qui demeurent à Coatigaor se trouvaient, eux aussi, en situation difficile. « Je surveille et j'attends, c'est tout ce que je puisse faire pour le moment » nous déclarait Mme Miossec, hier soir. L'an dernier, il y avait eu 60 cm d'eau dans sa maison, aussi elle s'y habitue.

A l'écluse de Guilly-Glas, on était surtout préoccupé par les

troncs d'arbres s'accumulant contre les vannes. Le concours d'un engin s'est avéré nécessaire pour les extraire. Quant à l'évacuation des eaux, elle s'est accélérée avec l'ouverture des 4 vannes sur les portes amont de l'écluse. Cette opération a été bénéfique puisqu'en 2 heures on enregistrait une baisse de niveau de 6 cm. Là également la situation était maîtrisée.

Le public est venu nombreux assister aux chutes grandioses des eaux dans la mer. Le courant, il est vrai, était violent, soit un débit de 500 m³ par seconde ce qui correspond à

SEEASLNF	
SEEASLSF	
S.H.A.C.D.	X
B.E.E.P.	

1.500.000 m³ par heure.

Les prévisions

Les prévisions météo indiquaient à l'optimisme hier soir. Elles annonçaient des petites averses pour la journée, ce qui laissait prévoir une décrue pour la journée, une fois passée l'alerte de 4 heures ce matin.

L'amélioration devrait se confirmer à partir de samedi-dimanche l'arrivée d'un front froid étant imminente. On pourra dès lors pousser un « Ouf ! » de soulagement sur les bords de l'Aulne où l'on n'a pas oublié février 90.

Châteauneuf-du-Faou Le canal de Nantes à Brest sous surveillance

Le service canal de l'Équipement est jour et nuit en alerte : dans la nuit de mercredi à jeudi, les eaux sont montées de 2,5 centimètres par heure. Sur les deux points stratégiques du canton, Pont-Pol et le Pont-du-Roy, jeudi, entre 12 h et 14 h, le niveau a augmenté de 12 centimètres.

Mercredi, le service canal était encore en pré-alerte (relevés toutes les quatre heures), et jeudi il est passé en alerte (relevés toutes les deux heures).

Comme le constate M. Le Sann, subdivisionnaire à Châteauneuf : « Nous sommes encore loin des crues de l'an passé, mais l'eau reste un élément peu prévisible et indomptable. Notre chance est que la coefficient des marées est bas en ce moment ».

En attendant la décrue, certaines maisons de Tal-ar-Pont ont les pieds dans l'eau, le chemin de halage est barré et le talus entre chemin et canal est à de nombreux endroits englouti.

Inondations

Le niveau de l'eau monte toujours

Hier, à 17 h, le niveau des eaux a continué à monter. Les services de l'Équipement, qui assurent la surveillance du canal de Nantes à Brest, ont relevé à 12 h, à Pont-Pol et au Pont-du-Roi, respectivement une cote de 2,41 m et 1,98 m. A 14 h, le niveau était passé à 2,53 m et 2 m, soit 12 centimètres en deux heures dans le premier poste. A 16 h, la DDE notait 2,60 m et 2,08 m.

Le quai Jean-Guivarch était submergé et l'eau arrivait jusqu'à certaines maisons d'habitation. Le chemin de halage, qui borde le canal de Nantes à Brest, est également sous les eaux en de très nombreux endroits. « Cela va être catastrophique pour de très nombreuses chaussées », explique M. Marc Petton, de la DDE. En effet, plusieurs d'entre elles subissent actuellement des dégâts importants du fait de cette crue. La plupart des champs qui longent le canal sont inondés. Les sapeurs-pompiers ont également dû intervenir à Châteauneuf-du-Faou et à Plonévez-du-Faou. L'absence de pluie durant la journée rend les riverains plus optimistes que mercredi soir.



Les chemins de halage vont encore subir de nombreux dégâts avec le canal de Nantes à Brest qui est sorti de son lit.

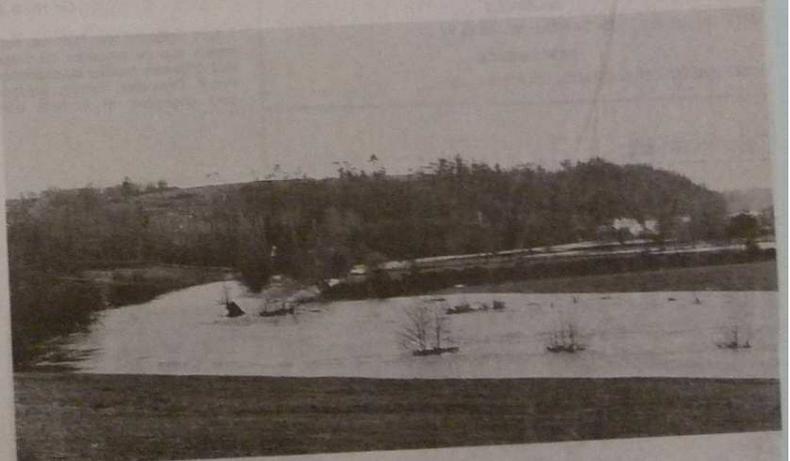
Intempéries

L'Aulne et l'Hyères sortent de leur lit

La succession des dépressions accompagnées de précipitations depuis plus de trois semaines ont eu raison de l'Aulne et de l'Hyères. Les deux rivières qui traversent le Poher ont du déclarer forfait et ont quitté leur lit après les grandes pluies de lundi et mardi. Pas d'affolement cependant. On a vu pire, même si le pont du Roz, qui rejoint les communes de Carhaix et Clédan-Poher, risque d'être bientôt dépassé par les événements.

Premiers touchés, ils sont rôtés, les riverains du canal de Nantes à Brest au niveau de Koz Kastel. Hier, on ne pouvait plus se rendre en voiture jusqu'à cet endroit que l'on appelle l'île et où habitent trois foyers. La chaussée, pourtant renforcée et qui a bénéficié d'un busage supplémentaire l'année dernière, n'a pas supporté le poids des eaux. On constatait, par ailleurs, quelques débordements spectaculaires notamment sur l'Hyères au niveau de Moulin Meur et à Petit-Carhaix où quelques jardins se sont retrouvés sous l'eau. La route qui rejoint l'axe Lorient-Roscoff à Kergroas, sur la commune de Plounevezel, a été submergée et rendue impraticable. Elle a été interdite à la circulation.

Le terrain de camping municipal de Kernigues n'a pas trop souffert, même si une partie se retrouve aujourd'hui sous les eaux. Par contre, il a fallu évacuer les chevaux du centre équestre qui se trouvaient dans la vallée de l'Hyères. Les sabots dans la gaïdoue, il n'avaient plus rien à payer. Chez les pompiers, ces premières inondations n'ont pas véritablement provoqué de surplus de travail. Les hommes de Jo Le Gac sont intervenus pour dégager une voiture prisonnière des eaux près du Roz. Ils ont également été appelés pour soulager quelques caves victimes des pluies diluviennes de mardi soir. Rien de méchant, donc, mais il faudrait que l'accalmie constatée hier se confirme.



L'Aulne, à Pont-Pierre, est sortie de son lit.

Châteauneuf-du-Faou

Montée des eaux

Le canal sous surveillance

Le service canal de l'Équipement est jour et nuit en alerte : dans la nuit de mercredi à jeudi, les eaux sont montées de 2,5 centimètres par heure. Sur les deux points stratégiques du canton, Pont-Pol et le Pont-du-Roy, jeudi, entre 12 h et 14 h, le niveau a augmenté de 12 centimètres.

Mercredi, le service canal était encore en pré-alerte (relevés toutes les quatre heures), et jeudi il est passé en alerte (relevés toutes les deux heures).

Le 15 février 90, les cotes maximum étaient de 3,18 mètres à Pont-Pol et de 2,53 mètres au Pont-du-Roy. Hier, à 14 h, les chiffres étaient de 2,53 mètres à Pont-Pol et de 2 mètres au Pont-du-Roy.

Comme le constate M. Le Sann, subdivisionnaire à Châteauneuf : « Nous sommes encore loin des crues de l'an passé, mais l'eau reste un élément peu prévisible et indomptable. Notre chance est que la coefficient des marées est bas en ce moment ».

En effet, les relevés de Châteauneuf ont leur importance pour les zones urbanisées et inondables en aval, comme Pont-Coblan, Châteaulin et Port-Launay, zone où l'effet des marées a une incidence sur la montée des eaux du canal. Lorsqu'un certain niveau est atteint à Châteauneuf, la population aval est prévenue, et il semble



Les riverains ont les pieds dans l'eau.

que nous n'en soyons pas si loin. En attendant la décrue, certaines maisons de Tal-ar-Pont ont les pieds dans l'eau, le chemin de halage est barré et le talus entre che-

min et canal est à de nombreux endroits englouti.

M. Le Sann a également remarqué, lors d'une visite mercredi, que ce talus n'est plus étanche et que, par endroits, alors que le ni-

veau du canal était supérieur à celui du chemin, d'importantes infiltrations d'eau provoquaient de mini-geysers sur le halage. Ces crues ne vont rien arranger !

Source : Journaux – 12 janvier 1991



Les arches du vieux pont ne sont pas assez grandes vu le débit de la rivière.

Source : Journaux – 15 janvier 1991



Crue de décembre 1992

Source : Journaux – Ouest-France 05 décembre 1992



Crue de 1993

Source : Journaux – Télégramme 12 janvier 1993



L'Aulne et ses colères

Tout danger est écarté

L'Aulne a vraiment un fichu caractère. Il y a un mois, face aux importantes précipitations, elle pi- quait une colère dont se souvien- nent encore tous ceux qui vivent à ses côtés. Depuis, on croyait qu'elle s'était définitivement as- sagi et qu'elle ne ferait plus jamais parler d'elle. Aujourd'hui, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle s'est bien moquée du monde. Hier, en effet, elle a eu de nouveau une forte poussée d'adrénaline, à tel point que les personnes, en l'oc- currence les employés de l'Équipe- ment, chargés de la surveiller, ont jugé bon de déclencher l'état d'alerte. La raison de cette énième colère est simple : les pluies abon- dantes qui se sont abattues sur la région, le week-end dernier. Selon les premiers relevés, il est tombé près de 50 mm d'eau entre diman- che et lundi. Résultat, au pont rou- tier, l'échelle de niveau (véritable thermomètre) indiquait dès 8 h , 1,10 m. Ensuite le mercure, pardon l'eau, n'a cessé de monter : 10 h , 1,12 m ; 12 h , 1,16 m ; 14 h , 1,24 m ; 16 h , 1,30 m. A pont Coblant, les relevés étaient les suivants aux mêmes heures : 2,83 m ; 2,92 m ; 2,99 m ; 3,07 m et 2,93 m.

Pas de panique

En fin d'après-midi, à la mairie, Gérard Jouanigot, secrétaire gé- néral et Alain Le Gouil, directeur des services techniques, sans céder à la panique - ce n'est pas dans leurs habitudes - suivaient de très près la courbe de niveau. Leurs craintes, partagées par bon nom- bre : que la marée du soir (coeffi- cient 102) fasse déborder l'Aulne à certains endroits. « Jusqu'à



A l'écluse, une image qui en dit long sur les précipitations de ces dernières heures.

1,60 m au pont routier, il n'y a guère d'inquiétudes à se faire. Mais à l'heure actuelle, il faut rester vigilant » indiquait à 16 h 30 Alain Le Gouil. Hier soir, en cas d'inondation, les services techniques étaient prêts comme de coutume à apporter leur aide à

ceux et celles qui se retrouveraient malheureusement les pieds dans l'eau. Pour certains, la nuit a dû, hélas, être longue...

Vers 19 h, alors que la marée était la plus haute, Jean-Claude Apollon, adjoint à l'ingénieur diri- geant la subdivision de l'équipe- ment, faisait savoir que tout dan-

ger était écarté et que le niveau de l'eau sous le pont de Châteaulin ne s'élèverait pas au dessus de 1,55 mètre.

A 20 h 45, les pompiers ne si- gnalaient aucune sortie notable motivée par la montée des eaux. L'Aulne semblait calmée.

L'état d'alerte déclenché à Châteaulin

Hier, l'Aulne a eu une forte poussée d'adrénaline, à tel point que les employés de l'Équipe- ment, chargés de la surveiller, ont déclenché l'état d'alerte à Châteaulin. Au pont routier, l'échelle de niveau (véritable thermomètre) indiquait dès 8 h , 1,10 m. Ensuite l'eau n'a cessé de monter : 10 h , 1,12 m ; 12 h , 1,16 m ; 14 h , 1,24 m ; 16 h , 1,30 m.

En fin d'après-midi, les services techniques municipaux suivaient de très près la courbe de niveau. Leurs craintes : que la marée du soir (coefficient 102) fasse déborder l'Aulne à certains en- droits. « Jusqu'à 1,60 m au pont routier, il n'y a guère d'inquié- tudes à se faire. Mais à l'heure ac- tuelle, il faut rester vigilant » in- diquait-on à la mairie.

Le camping de Pont-Coblant sous les eaux

A Pont-Coblant, l'Aulne est sortie de son lit couvrant les prairies basses et, en maints en- droits, le chemin de halage. Le camping s'était, d'autre part, transformé en un immense lac.

Heureusement, en fin d'après- midi, la montée de l'eau se ra- lentissait et l'Équipement faisait savoir qu'il n'y avait plus de ca- tastrophe à redouter.



L'Aulne est sortie de son lit



Hervé Tinévez, maire, et Gérard Jouanigot, secrétaire général, se sont rendus sur le terrain afin de prendre des nouvelles auprès des pompiers et rassurer certains riverains.

Est-il encore bien nécessaire de le préciser : l'Aulne est imprévisible. Elle n'en fait qu'à sa tête. Ce comportement est des plus agaçants et l'expression est faible. Ainsi, lundi soir, suite à une journée mouvementée, elle semblait s'être calmée (voir « Le Télégramme » du 12 janvier). Tout danger d'inondation avait été écarté permettant aux riverains qui la cotoient d'un bout à l'autre de l'année de passer une relative bonne nuit.

Et vian ! Dès 8 h hier, elle décidait de défrayer à nouveau la chronique en sortant de façon brusque de son lit. Sans prévenir bien évi-

demment. Il est vrai qu'une marée à coefficient élevé (99), ce n'est pas son truc. Les premiers à subir les conséquences de son énième coup de colère sont comme de coutume les habitants des maisons de la basse vallée, quai Alba. Les seconds sont les habitants de Port-Launay qui connaissent eux aussi « la musique » et les automobilistes empruntant l'avenue Louison Bobet.

Fort heureusement, la crue semble limitée et vers 10 h, l'Aune commence à retrouver le chemin de la sagesse. Ce n'est pas pour déplaire aux riverains et aux pompiers. La seule interven-



A 8 h 30 hier, à Port-Launay, la circulation était très difficile.

tion notoire qu'ils auront à effectuer, c'est de transporter, à bord de leur canot, une infirmière afin qu'elle puisse prodiguer des soins à un malade résidant quai Alba.

Au centre-ville, la colère est passée quasiment inaperçue. Cependant, le canal qui fait la gloire des Châteaulinois aime à rappeler qu'il est là en inondant par infiltration certaines caves.

Toujours l'état d'alerte

Du côté de la mairie, on n'a pas apprécié ce débordement intempêtif. Dans la matinée, Hervé Tinévez, maire, et Gérard Jouanigot, secrétaire général, se sont rendus sur le terrain et ont tenté de rassurer ceux et celles qui craignaient

encore de se retrouver bien malgré eux les pieds dans l'eau. Ceci fait, ils ont suivi de très près la courbe de niveau qui jamais n'a permis de lever l'état d'alerte. A 0 h, l'échelle au pont routier indiquait 1,43 m ; 4 h, 1,50 m ; 8 h, 1,56 m ; 10 h, 1,58 m ; 12 h, 1,58 m ; 14 h, 1,56 m ; 16 h, 1,54 m. A Pont Coblant, les relevés étaient aux mêmes heures : 3,07 m ; 3,19 m ; 3,24 m ; 3,24 m ; 3,25 m ; 3,26 m ; 3,27 m et 3,29 m.

Une marée de 95

A 16 h 30, alors que la décrue semblait bien amorcée - le fait qu'il n'ait pas plu de toute la journée n'est pas étranger au phénomène - une réunion présidée par le premier magistrat s'est tenue à la mairie afin de faire le point sur la situation avec MM. Jouanigot, Le Gouil, directeur des services techniques, Kerlizin, commandant des pompiers, Le Goff de la police municipale et Appolon de la DDE.

Relevés à l'appui, Hervé Tinévez estimait à cette heure-là que l'Aulne n'allait plus déborder. Et de commenter : « Grâce aux relevés, nous avons fait des progrès. Nous savons maintenant prévenir les crues. Hélas, la seule chose que nous ne savons pas faire est de les empêcher ». Face à lui, certains se montraient moins optimistes. Il craignaient en effet que la marée de 20 h (95) entraîne de nouveaux débordements.

Et en effet, à 20 h, la nature donnait raison à ceux qui ne partageaient pas l'opinion du maire : l'eau envahissait - par chance, dans les mêmes proportions que durant la matinée - les quais de Port-Launay, l'avenue Louison Bobet et le quai Alba, obligeant les pompiers à rééditer les interventions effectuées quelques heures plus tôt.



Les pompiers ont porté assistance à certains riverains du quai Alba.

Encore des inondations hier à Quimperlé et Châteaulin

Avec l'arrêt des précipitations et aussi la diminution du coefficient de la marée, l'effet de la crue de ces deux derniers jours a commencé à s'atténuer dès hier après-midi à Quimperlé. On devrait connaître un retour progressif à la normale à partir de demain.

La circulation a pu être rétablie entre 15 h et 17 h sur le quai Brizeux, mais dès le début de soirée, la Laita envahissait à nouveau la chaussée. Ce matin, il faut à nouveau s'attendre à la remontée des eaux dans les mêmes proportions, la météo prévoyant en effet une tranche de précipitations de 10 mm pendant la nuit.

Cette inondation en basse-ville a causé de nombreux dégâts. La municipalité demande à toutes les personnes sinistrées du fait des inondations de présenter une évaluation des dégâts subis.

Châteaulin : coup de colère de l'Aulne

Alors que lundi soir, après une journée mouvementée, l'Aulne semblait s'être calmée, à 8 h hier matin, elle sortait de façon brusque de son lit « aidée » par une marée à coefficient élevé (99). Les premiers à subir les conséquences de ce énième coup de colère étaient comme de coutume les habitants des maisons de la basse vallée, quai Alba et ceux de Port-Launay ainsi que

les automobilistes empruntant l'avenue Louison Bobet.

La courbe de niveau n'a jamais permis de lever l'état d'alerte. A 0 h, l'échelle au pont routier indiquait 1,43 m ; 4 h, 1,50 m ; 8 h, 1,56 m ; 10 h, 1,58 m ; 12 h, 1,58 m ; 14 h, 1,56 m ; 16 h, 1,54 m.

A 16 h 30, alors que la décrue semblait bien amorcée - le fait qu'il n'ait pas plu de toute la journée n'est pas étranger au phénomène - le maire espérait un rapide retour à la normale. Mais à 20 h, l'eau envahissait à nouveau les quais de Port-Launay, l'avenue Louison Bobet et le quai Alba, obligeant les pompiers à rééditer les interventions effectuées quelques heures plus tôt.

Caves inondées à Carhaix

Dès lundi soir à Carhaix, la route de Moulin-Meur, longeant l'Hyères était devenue impraticable. Hier matin, elle était barrée à la circulation. Les prairies environnantes étaient inondées.

Les pompiers n'ont pas connu de relâche depuis deux jours. Hier et lundi, ils ont été appelés une quinzaine de fois pour des caves inondées, sur les secteurs de Carhaix, Tréffrin et Poul-laouen.

Sur le canal, une légère baisse du niveau a été enregistrée tôt hier matin avant une remontée vers 10 h.

Crues de l'Aulne D'énormes dégâts la note sera salée

Les dernières crues de l'Aulne ont causé d'énormes dégâts dans la vallée et les services techniques de l'Équipement, chargés du canal, dressent actuellement le montant approximatif de la facture.

Elle sera particulièrement salée pour le syndicat d'aménagement touristique de l'Aulne et de l'Hyères qui voit le travail d'une année anéanti.

Marc Petton, conducteur de travaux à l'Équipement de Châteauneuf, responsable du canal, a constaté des dégâts sur toute la partie finistérienne de l'Aulne.

Sur toute sa longueur, il y a eu des effondrements des berges, minées par les galeries de rats musqués qui réalisent un travail de sape. La situation est telle que dans un proche avenir le syndicat sera amené à envisager la protection des berges par enrochement ou par palplanches. Et cela va coûter très cher.

Le chemin de halage n'a pas été épargné. C'est ainsi que les bandes goudronnées de roulement, réalisées avant l'été 92 entre le Pont de Timen et Toul ar Effellec, ont été emportées par les eaux. Ce programme, d'un montant de 1,5 MF, avait permis de mettre en état 15 kms de chemin. Aujourd'hui, la chaussée est ravinée et,

en certains endroits, elle est recouverte d'une couche de limon et de vase atteignant 1 mètre d'épaisseur. Cela se vérifie en aval de l'écluse de Coat Pont, en Pleyben.

Les bourrelets de protection des ouvrages d'art des écluses ont été emportés par le courant ainsi qu'une quantité importante d'arbres, déracinés, qui s'en sont allés au gré du courant.

Outre le tronçon Pont Cobiant-Châteaulin, des dégâts sont également enregistrés entre Port de Carhaix et Saint-Hernin.

Seule la région châteauneuvienne a été épargnée, mise à part la partie amont de l'écluse du Moustoir où des affaissements du halage ont eu lieu.

Dans le moment, aucun travail de remise en état ne peut être entrepris puisque l'on craint de nouvelles crues en février, période où elles sont les plus fortes.

Ce n'est donc qu'aux beaux jours que la remise en état pourra se faire, mais il s'agira, dans un premier temps, de panser les plaies, en prévision de la saison touristique. Et puis le conseil général sera appelé à débloquer les crédits nécessaires pour parer au plus pressé.

Les dernières crues ont été dévastatrices Gros dégâts sur le canal

Les tempêtes qui ont causé de lourds dégâts sur le réseau EDF étaient accompagnées de pluies abondantes. Cette fois, c'est le canal de Nantes à Brest qui a souffert.

Les dernières crues du canal de Nantes à Brest ont provoqué d'énormes dégâts : chemins de halage emportés, affaissement des berges, envasements des sas d'écluses... Les services de l'Équipement de la subdivision de Châteauneuf, chargés de la gestion de cette voie pour le compte du SMATAH (Syndicat mixte d'aménagement touristique de l'Aulne et de l'Hyères), estiment à plus d'un million de francs le montant des destructions.



Les services de l'Équipement ont constaté l'étendue des dégâts.

Les dernières crues du canal ont été dévastatrices Plus d'un million de francs de dégâts

S.H.A.C.D.
B.E.E.P.

Les dernières crues du canal de Nantes à Brest ont provoqué d'énormes dégâts : chemin de halage emporté, affaissement des berges, envasement des sacs d'écluses... Les services de l'Équipement chargés de la gestion de cette voie d'eau pour le compte du SMATAH (syndicat mixte d'aménagement touristique de l'Aulne et de l'Hyères) estiment à plus d'un million de francs le montant des dépôts.

45 mm d'eau en moins de douze heures, ça provoque des dégâts. Le premier bilan dressé par les services techniques de l'Équipement, chargé du canal de Nantes à Brest, estime à plus d'un million de francs la casse causée par les dernières crues. Les secteurs les plus « touchés » sont, d'une part, la section qui va de Stéréon à Coatigrach et d'autre part, la partie Pénity-Stervalen. Entre ces deux zones, on trouve des destructions de façon plus épisodique. Au Moustoir, c'est l'affaissement du chemin de halage ; à Boudrac'h, c'est l'ensablement et l'envasement du chenal d'accès à l'écluse (cet endroit sera

curé dès que le niveau de l'eau redescendra de manière significative). A Châteauneuf, c'est le chemin de contre-halage, qui venait d'être refait, qui est parti avec le courant. Il en a été de même du chemin devant la maison éclusière de Prat-Pourig. Enfin, de part et d'autre, on peut noter des affaissements de berges. « Heureusement qu'il y a tout de même beaucoup moins d'arbres emportés par les flots qu'en 1991 », soulignent Marc Peton et François Le Sann. « Les troncs avaient provoqué des détériorations considérables aux ouvrages d'art (passerelles, écluses...) Nous rappelons aux propriétaires forestiers d'éviter de stocker des branchages sur les zones inondables. »

Les travaux

Différents travaux sont programmés. Tout d'abord, la réfection et la stabilisation des portions du chemin de halage abîmées, mais aussi la reprise des berges avec des enrochements, la construction de bourrelets de protection, le curage des fossés et des biefs, le reconditionnement des chemins de contre-halage, le nettoyage des sacs d'écluses et des travaux de maçonnerie.

« L'empiérement et le revêtement classique ne tenant pas – en particulier là où la vallée se resserre, ce qui entraîne automatiquement une augmentation du champ d'inondation – nous allons utiliser une nouvelle technique aux endroits sensibles. Elle sera constituée, d'une part, par un léger abaissement du chemin de halage. Cela permettra à l'eau, qu'on ne peut raisonnablement empêcher de s'écouler, de passer, lors des grandes crues, par dessus, et sans créer des dégâts importants. D'autre part, il est prévu un enrochement bétonné pour les berges, et de revêtir la chaussée avec du béton en des endroits plus fragiles. Ces derniers, d'une longueur de 20 à 40 m, se trouvent généralement à proximité des maisons éclusières. » Certains travaux vont commencer, dès cette semaine, comme par exemple à Pont Triffen.

« Mais il faut savoir que nous ne sommes pas encore sortis de la zone « rouge » des périodes de crues. Celles-ci se poursuivent jusqu'à la fin février. »



Marc Peton et François Le Sann ont dressé le bilan des dégâts occasionnés sur le canal lors des dernières crues, à la demande du président du SMATAH, Jean Crenn.

Syndicat mixte d'aménagement touristique de l'Aulne et de l'Hyère Les crues ont causé plus d'un million de francs de dégâts

A la demande de M. Jean Crenn, président du syndicat mixte d'aménagement touristique de l'Aulne et de l'Hyère, les services de l'Équipement de Châteauneuf ont fait le point sur les dégâts causés aux ouvrages d'art (défilées, ponts) et aux berges du canal de Nantes à Brest par les crues des dernières semaines. M. François Le Sann, subdivisionnaire de l'Équipement et M. Marc Peton, conducteur de travaux au service canal, ont estimé à plus d'un million de francs la facture à payer pour la remise en état des lieux. Les secteurs les plus touchés sont d'une part la section allant de Stéanon à Coatigrach et d'autre part la section allant de Pénity à Brévalen. Au Moustoir le chemin

de halage, miné par les eaux s'est affaissé. A Boudrac'h il faudra curer le chenal d'accès à l'écluse qui s'est ensablé. A Châteauneuf le chemin de contre halage qui venait d'être refait est parti avec l'eau. Le même phénomène s'est produit au niveau de la maison éclusière de Prat Pourig. On note de nombreux affaissements de berges. Différents travaux sont programmés : la réfection et la stabilisation des portions du chemin de halage abîmées, la reprise des berges, des enrochements, la construction de bourrelets de protection, le curage des fossés et des biefs, le reconditionnement des chemins de contre halage, le nettoyage des écluses.



Les eaux du canal n'ont pas atteint leur niveau maximum mais elles ont causé de nombreux dégâts et d'ici le printemps, tout reste encore possible.